



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION (FASEG)

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

OPTION: Economie

FILIERE: Economie-Appliquée

THEME

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DE LA VENTE  
DE L'ESSENCE DE CONTREBANDE A LA  
REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN : CAS  
DE LA COMMUNE D'AVRANKOU

REALISE ET PRESENTE PAR :

Honoré DEDEWANOU

&

Marcel NONVIAKOU

SOUS LA DIRECTION DE :

Maître de stage

Maître de mémoire

Mr Apollinaire OUSSOU-LIO

&

Dr Honorat SATOQUINA

Secrétaire Générale de la Mairie

Maître Assistant à la FASEG

Année Académique : 2015-2016

## **AVERTISSEMENT**

**LA FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPTIONS ÉMISES DANS CE MEMOIRE DE FIN DE FORMATION. CES OPTIONS DOIVENT ETRE CONSIDÉRÉES COMME PROPRE A LEURS AUTEURS.**

# DEDICACE 1

◆ A mon père DEDEWANOU Akowakou et à mère TINMITONDE Elisabeth

Je vous dédie le présent mémoire.

Honoré DEDEWANOU

## **DEDICACE 2**

A père mon NONVIAKOU Gabriel et ma mère HOWATANNOU Jeanne.

Je vous dédie le présent mémoire

Marcel NONVIAKOU

## REMERCIEMENTS

Nous exprimons particulièrement nos profondes gratitudee à notre maître de mémoire Docteur Honorat SATOGUINA, Enseignant à la FASEG, pour sa contribution, sa rigueur scientifique et son entière disponibilité à diriger ce travail.

Nous témoignons notre reconnaissance au Professeur Charlemagne B. IGUE Doyen de la FASEG et à tous les enseignants de la FASEG qui n'ont ménagé aucun effort pour nous donner un enseignement de qualité et pour nous avoir transmis le savoir et le savoir-faire.

Nous n'oublions point nos oncles, TINMITONDE Bernard, TINMITONDE Toussaint, TOGBE Elie et ZANNOU Martin pour tout leur soutien et les sages conseils dont nous bénéficions auprès d'eux.

Nous avons une pensée pour nos frère, nos sœurs, nos cousins et cousine qui sont DEDEWANOU T. Paulette, DEDEWANOU T. Pélagie, DEDEWANOU Y. Gilbert, NONVIAKOU David, NONVIAKOU Paul et TOVIHOUDJI E. Constantin et à tous nos amis, particulièrement MEVOGNON Afissou, HOUNKPATIN Basile.

Nous exprimons une reconnaissance particulière aux membres du Jury qui ont bien voulu consacrer leur temps pour évaluer et apprécier ce travail.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE .....	3
Section 1 : Cadre théorique de l'étude .....	3
Section 2 : Méthodologie de l'étude .....	17
Chapitre 2 : Cadre institutionnel de stage .....	21
Section 1 : La présentation de la commune d'Avrankou .....	21
Section 2 : Activités des stagiaires, Observation de stage et États des lieux des ressources .....	31
Chapitre3 : Analyse des données et vérification des hypothèses .....	38
Section1 : Résultats et analyses des données .....	38
Section2 : Les effets néfastes du trafic illicite d'essence dans la commune d'AVRANKOU .....	43
Section 3 : RÉSULTATS DE L'ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE .....	44
Recommandation.....	47
Conclusion.....	48

## **LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

**BCEAO** : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CFA** : Communauté Financière Africaine

**FMI** : Fond Monétaire International

**INSAE** : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**RGPH** : Recensement Général de la Population Humaine

**UEMOA** : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

**MCO** : Moindre carré Ordinaire

**SONACOP** : Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0 : Présentation des transferts immédiats .....	34
Tableau1 : Répartitions des vendeurs d'essence suivant l'âge et le niveau d'instruction...	38
Tableau 2 : Répartition des vendeurs d'essence suivant le revenu et le niveau d'instruction .....	38
Tableau3 : Répartition des vendeurs d'essences suivant le revenu et le sexe.....	39
Tableau 4: Répartition des vendeurs d'essences suivant la situation matrimoniale et le revenu .....	40
Tableau5:Répartition des vendeurs d'essence suivant le nombre d'employé et le revenu .	40
Tableau6:Répartition des vendeurs de l'essence suivant le CAP et le revenu.....	41
Tableau7 : Répartition des vendeurs de l'essence suivant le niveau d'instruction et le CAP .....	41
Tableau8: Répartition des vendeurs d'essence suivant le niveau d'instruction et le nombre d'employé.....	42
Tableau9 : Présentation de la rentabilité économique des acteurs de ce trafic .....	42
Tableau 10 : Présentation du niveau de risques issus de ce commerce informel d'essence .....	43

## RÉSUMÉ

L'objectif général de recherche de ce travail est de contribuer à l'évaluation des apports de la vente illicite de l'essence dans l'économie de la commune d'Avrankou. Il s'agissait de rechercher l'essentielle des variables qui expliquent la réduction de la pauvreté.

Sur la base de données obtenues grâce à une enquête, l'étude a permis d'évaluer l'importance de la vente d'essence de contrebande par la méthode descriptive et de dégager les facteurs essentiels influençant cette vente à l'aide d'un modèle économétrique.

L'analyse descriptive des résultats montre que la vente de l'essence de contrebande est l'une des activités informelles qui apparaisse comme une solution au problème de sous-emploi chronique en milieu rural. La fonction la plus intéressante et la moins perceptible à première vue est le garant d'un équilibre social au sein de la famille dans la commune d'Avrankou, où la crise a profondément bouleversé les rapports sociaux. L'intérêt porté au trafic illicite de l'essence tient aussi au fait qu'il constitue une source d'emploi aux personnes en chômage et de revenu pour subvenir aux besoins des milliers de ménages qui s'y adonnent. Cette activité a également un effet néfaste sur la population et au niveau de l'Etat ce trafic frauduleux constitue une subversion économique, tant par la faible lisibilité de la politique économique qu'il engendre que par les pertes de recettes fiscales qu'il occasionne.

## INTRODUCTION

Le secteur informel par une estimation de l'INSAE (2006), représente environ les deux-tiers du produit intérieur brut (PIB) Béninois ; d'autres études ont estimées que le secteur informel occupe 95% de la population active, les quelques pourcents restants étant répartis à parts à peu près égales entre la fonction publique et le secteur privé dit «moderne». Comprendre les dynamiques du secteur informel est pourtant sensible pour réaliser la transformation structurelle des économies les moins avancées, et les éloigner des activités agricoles de subsistance et informelles pour les conduire vers des activités, plus productives, une croissance et des emplois de meilleure qualité. L'informel est une importante source d'emplois et de revenus pour les pauvres. L'incidence de la pauvreté monétaire est par exemple au Burkina Faso 12 fois plus importante parmi les ménages tirant leur revenu des activités informelles que parmi ceux évoluant dans le formel (Benjamin and Mbaye, 2012). Il comprend toutes les activités opérant en dehors du système fiscal et légal, sur lesquelles nous ne disposons pas, de ce fait, d'informations statistiques fiables. Cette définition renvoie à la très grande diversité et à la complexité du secteur informel au Bénin. Beaucoup d'entreprises sont des micro-entreprises, tandis que d'autres font partie de réseaux plus importants à l'échelle nationale. Certaines entreprises sont à la fois dans le formel et l'informel et la distinction entre les statuts formel et informel de l'entreprise devrait être considérée de façon continue et non pas dichotomique (Henley et al. 2006). Parmi les nombreuses activités du secteur informel, la vente de produits pétroliers occupe une importante place au Bénin. Ainsi, le Bénin présente la particularité de développer depuis plus de trente ans un marché parallèle de vente de produits pétroliers dont l'essence. Plusieurs expressions ont été consacrées pour désigner ce dernier : 'essence de contrebande', 'essence frelatée', 'essence de la rue', 'produit de l'informel'...mais incontestablement le vocable le plus usité est celui de «kpayo». Des déclarations des autorités, il ressort que plus de 90% de la consommation totale d'essence de la capitale économique provient de ce marché. Il contribue directement et indirectement à la constitution de revenus pour plus d'un million de Béninois. Le carburant vendu dans le secteur informel à Cotonou et dans tout le Bénin provient de la République Fédérale du Nigéria, pays voisin avec lequel le Bénin partage plus de 773 Km de frontières.

La situation du chômage, et de la pauvreté fait du secteur informel plus précisément l'activité de la vente de l'essence de contrebande un thème majeur d'investigation et d'analyse. L'informel dont d'aucuns doutent jusqu'à nos jours des capacités ou qualités développantes

justifiera à travers cette étude, sa vraie place et son vrai rôle dans la résorption du chômage. «Les jeunes-hommes et femmes sont notre plus précieux atout pour le présent et l'avenir qui sont touchés par le chômage. Le lien entre le chômage des jeunes et l'exclusion sociale a été démontré, l'impossibilité de trouver du travail créant chez eux un sentiment de fragilité et d'inutilité tout en les exposant à la tentation de se livrer à des activités illégales (BIT, Août 2004)». Beaucoup de personnes en quête d'emplois se replient dans la vente de l'essence de contrebande. C'est partant de cette antinomie que la présente étude s'interroge sur «l'analyse du fonctionnement du secteur informel dans la diminution du chômage au Bénin : cas de la vente de l'essence de contrebande dans la commune d'Avrankou ». Pour y arriver, nous procéderons à une organisation de notre travail en trois (03) chapitres. Le premier chapitre présentera le cadre théorique de l'étude. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons le cadre institutionnel du stage et le dernier chapitre présentera les résultats, l'estimation et l'analyse qui en résulte assortie des approches de solutions.

## **Chapitre 1 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE**

### **Section 1 : Cadre théorique de l'étude**

#### **1-1 Problématique**

Aujourd'hui plusieurs maux frappent les pays en développement et plus particulièrement ceux du continent africain. Parmi ces maux, on peut citer la montée sans cesse croissante du taux de chômage et la précarité des emplois obtenus par les demandeurs d'emploi. Cela affecte négativement la croissance, le bien-être social et provoque souvent des crises sociales. Au Bénin, le non développement du secteur économique formel constitue sans doute le principal échec des plans d'ajustement structurel et des programmes de privatisation mis en place dans la décennie quatre-vingt-dix. Au lieu de l'épanouissement économique attendu, on a assisté à une régression au point que le secteur dit formel ne représente plus que 5% réparti entre le secteur public 2,6% et le secteur formel privé 2,4% selon le RGPH3. Cette situation a augmenté l'ampleur de l'informel dans la vie économique du Bénin dont la population travaille essentiellement dans ce secteur à raison de 95% d'actifs de 10ans et plus selon le RGPH3. De plus, les emplois du secteur informel sont plus nombreux dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole, avec respectivement 58% et 38% de l'ensemble des emplois. Même si le secteur agricole est prépondérant, il l'est moins qu'en moyenne dans les autres pays d'Afrique sub-saharienne (65% des emplois). La tendance récente montre au Bénin (tout comme dans les autres pays) une progression du secteur non agricole. La forte concentration de la population active dans les grandes villes du pays telles que Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et Parakou, où se développent beaucoup plus les activités commerciales et services notamment la vente d'essence contrebande et l'activité de taxi moto favorise l'exode rural, ce qui engendre une diminution relative de la main-d'œuvre du secteur agricole (RGPH 2002). La psychose de chômage peut être source d'insurrection totale et partant troubler l'ordre public. Pour satisfaire leurs besoins vitaux, les populations se dirigent vers les activités génératrices de revenu, qui malheureusement échappent à la comptabilité nationale et l'assiette fiscale. Selon Mme Adidjatou Mathys, ministre du travail, de la fonction publique et des affaires sociales, nul n'ignore que la jeunesse, fer de lance de tout processus de développement, est malheureusement confrontée au Bénin aux affres du chômage et surtout du sous-emploi sous toutes ses formes. Se basant sur les statistiques de l'INSAE 31,5% de taux de sous-emploi visible et de 50% visible pour la population, un taux de chômage de 14% des jeunes de 15 à 29 ans exerçant dans le secteur informel. Elle a fait savoir

qu'il y a la nécessité de mettre le pays au travail. De plus, l'emploi et en particulier celui des jeunes occupe une place importante dans la politique de lutte contre la pauvreté. Cette orientation relève sans doute de la jeunesse de la population béninoise. En effet, la population des moins de 15 ans représente 46,8% de la population totale contre 5,5% des personnes âgées de 60 ans et plus (RGPH 2002). Au Bénin, l'essence de contrebande en provenance du Nigeria, grand producteur de pétrole communément appelée « kpayo » occupe une grande taille parmi les activités génératrices de revenu du secteur informel exercées dans le Sud Bénin. En effet, ne disposant pas de données sur les volumes d'essence informelles consommées, il convient de souligner au passage que le marché informel de vente d'essence est progressivement devenu la principale source d'approvisionnement des ménages. Zepka et Dossou (1989), ont montré que sur la période allant de 1980 à 1987 près de 34% en moyenne de la consommation a été satisfaite par des flux clandestins provenant du Nigeria. En 1992, une étude du LARES pour le compte du Ministère en charge du commerce révèle que 87,7% de la consommation nationale est satisfaite par l'informel. En 2004, la même étude est reconduite et donne un taux de couverture de l'ordre de 72,89% pour l'informel.

La vente de l'essence de contrebande conséquence de la crise économique des années 80, a connu un essor. En effet, La vente d'essence « kpayo », ou frelaté, se fait à chaque coin de rue de la quasi-totalité des localités du Bénin, du nord au sud du pays. Des petits stands en bois permettent aux clients d'acheter du carburant venu du Nigéria à un prix inférieur de 30 % à celui des stations d'essence « officielles ». Une grande partie de la population au chômage trouve une source de subsistance dans cette contrebande organisée jusqu'au plus haut niveau de l'État. Les mesures prises par les différents gouvernements béninois n'ont pas empêché les acteurs du secteur à laisser cette activité.

Par ailleurs, dans les villes du Bénin en général et dans la commune d'Avrankou en particulier, le niveau de vie d'une frange importante de la population est bas et le taux de chômage est élevé. Ainsi, pour suivre, les jeunes sans emploi s'adonnent entre autres aux activités de la vente de l'essence frauduleusement importée du Nigeria or d'après le décret N°83-298 du 24/08/1983, la vente du carburant au bord des voies et à bas prix est pourtant prohibée et illégale, car ce commerce est non autorisé par l'État.

Ce secteur d'activité est diversement apprécié par ses acteurs. Ainsi, pour les autorités le trafic illicite de l'essence est de toute évidence à l'origine d'importantes pertes de recettes pour la commune. Alors que pour ces trafiquants, il constitue une source d'emploi et de revenu pour subvenir aux besoins des milliers de ménages qui s'adonnent. Le but de notre

mémoire est de contribuer au renforcement de cette vente illicite des produits dans ladite commune.

Face à cette situation, un certain nombre de questions méritent d'être posé :

-Quelle est la part du revenu que les trafiquants dégagent de ce commerce ?

-Quels sont les inconvénients liés à ce trafic ?

## **1-2-Objectifs :**

### **1-2-1-L'objectif général :**

L'objectif général de recherche de ce travail est de contribuer à l'évaluation des apports de la vente illicite de l'essence dans l'économie de la commune d'Avrankou.

### **1-2-2-Les objectifs spécifiques :**

L'objectif général de notre étude sera atteint à travers les objectifs spécifiques suivants :

**OS1 :** Étudier la part des revenus que les trafiquants dégagent de ce commerce.

**OS2 :** Déterminer les impacts de cette activité informelle dans ladite commune.

## **1-3-Hypothèses :**

Pour atteindre nos objectifs, nous avons formulés des hypothèses suivantes :

**H1 :** La part des revenus que les acteurs dégagent pour surmonter leurs difficultés quotidiennes.

**H2 :** Les effets néfastes du commerce informel des produits pétroliers sont liés aux moyens de transports utilisés et au mode de stockage des produits.

## **1-4- Revue de la littérature**

Elle constitue la base de toute étude scientifique. C'est l'ensemble des théories, des résultats empiriques et l'ensemble des travaux effectués par quelques auteurs.

### **1-4-1- Clarification de quelques concepts**

Ici nous tenterons de clarifier au mieux les concepts-clés de la recherche afin que l'on sache ce dont il est question. Il s'agit de concepts de : secteur informel, chômage, essence, main d'œuvre, absorption de main d'œuvre, supplément du revenu :

Définition et mesure du secteur informel

Le secteur informel est officiellement défini comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout

fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme» (OIT, 1993).

Les définitions du secteur informel ne font pas toujours l'unanimité (Charmes, 2003). En se fondant sur la définition de l'OIT(1993), Sérurier (2004) estime que l'approche adoptée par cet organisme international, ne saurait être suffisante pour intégrer la quantification du secteur informel dans la production globale des pays. Il propose des méthodes pour affiner les données et faire l'articulation entre population, emploi et ménage. Il met en exergue partant des exemples portant sur plusieurs pays, l'ampleur des activités non enregistrées par les mécanismes actuels des comptabilités nationales. Ses remarques portent également sur les revenus des ménages, il fait remarquer que leur nature ne dépend en l'état actuel de la nomenclature, que des rubriques retenues. Il manque encore l'analyse de leurs contreparties dans l'espace des comptes des ménages par sous-secteurs institutionnels. C'est le domaine de la mesure pour lequel l'expérimentation manque encore ajout-il. Adair et Bellache (2012) font remarquer dans une étude portant sur le secteur informel en Algérie, que l'estimation du secteur informel sur la base de la définition du BIT(2003) aboutit à des résultats disparates selon les critères retenus.

La difficulté de mesurer la dimension du secteur informel est aussi mise en exergue dans le Rapport sur l'Afrique de l'Ouest qui souligne que le commerce intra zone dans la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) est évalué à 12%, mais qu'en réalité, il s'agit d'une sous-évaluation résultant de la difficulté à appréhender le secteur informel. Une estimation plus réaliste devrait faire élever cette statistique à au moins à 25%. La présente étude s'en tient aux statistiques officielles pour faire ressortir qu'en Afrique occidentale, l'économie informelle hors agriculture représente 20 à 37 % du PIB et atteint 40 et 75 % du PIB selon les pays pour l'économie globale. La main d'œuvre disponible est occupée à 80%. Au Bénin, la contribution estimée se situe entre 70 et 80%. Hors agriculture, le Bénin avec 33,6% enregistre l'une des plus fortes contributions au PIB. Plusieurs facteurs dont le fonctionnement des institutions expliqueraient théoriquement cette part de l'informel dans les activités.

En résumé, le secteur informel apparaît comme une ou toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales ou contractuelles. Ainsi, les travailleurs de ce secteur ne sont souvent pas des salariés dans le sens habituel du terme. Il s'agit formellement des

indépendants qui sont pour la plupart du temps en relation de dépendance vis-à-vis de ceux qui les paient.

Selon Larousse(2007) l'essence est un liquide pétrolier léger à odeur caractéristique distillant entre 40 et 220°C environ, utilisé principalement comme carburant. C'est un produit énergétique très important et indispensable pour le fonctionnement de certains véhicules. Elle est considérée comme le sang qui circule dans le corps du véhicule et sans lequel il ne peut fonctionner. Dans les grandes industries, elle constitue un solvant et représente la source d'énergie. C'est un hydrocarbure composé de carbone et d'hydrogène qui contient ou non du plomb ou du benzène. Ces substances sont nuisibles à la santé humaine. Mais les stations-services au Bénin n'ont commencé à commercialiser à la pompe l'essence sans plomb qu'à la fin de l'année 2005. L'essence, en fonction de son caractère dangereux, doit être transportée, distribuée et commercialisée avec beaucoup de précautions, de délicatesse et ce par des stations-services agréées. Paradoxalement, au Bénin, ce produit est vendu au bord des voies publiques dans des bouteilles ou bidons. L'essence vendue au bord des voies est dite frelatée c'est-à-dire trafiquée, falsifiée contenant des impuretés et des substances étrangères. Toute la population de Cotonou est consciente de ce fait et reconnaît que l'essence « kpayo » ne bénéficie d'aucun contrôle de qualité de la part des autorités compétentes. Elle est vendue en dehors des stations-services agréées.

Le Chômage : La définition standard du chômage considère comme chômeur toute personne, qui à partir d'un âge spécifié (15 ans au Bénin) réunit les trois conditions suivantes :

- Être « sans travail », c'est-à-dire qui n'est pourvue ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- « A la recherche d'un travail », c'est -à-dire qui a pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifié pour chercher un emploi salarié ou non salarié ;
- « Disponible pour travailler » dans un emploi salarié ou non salarié.

L'application de la définition standard du chômage aux économies en voie de développement conduit à des résultats anormalement faibles. Ainsi, en vue d'ajuster la notion de chômage à la situation économique de certain pays, la 13<sup>ème</sup> conférence internationale des statisticiens du travail indique que « Dans les situations où les moyens conventionnels de recherche de travail sont peu appropriés, où le marché du travail est largement inorganisé ou d'une portée limitée, où l'absorption de l'offre de travail est, au moment considéré, insuffisante, où la proportion de main-d'œuvre non salariée est importante, la définition standard du chômage

peut être appliquée en renonçant au critère de la recherche de travail ». Cette situation étant similaire à celle du Bénin, il s'avère nécessaire de renoncer au critère de recherche de travail. En effet, il est indiqué que pour l'application de la disponibilité pour le travail, des méthodes appropriées doivent être mises au point pour tenir compte des circonstances nationales. De telles méthodes pourraient être fondées sur l'actuelle envie de travaillé et le fait d'avoir déjà travaillé, la volonté de prendre un emploi salarié sur la base des conditions locales ou le désir d'entreprendre une activité indépendante si les ressources et les facilités nécessaires sont accordées.

Le concept de chômage se présente sous diverses formes au regard de ses facteurs producteurs, nous citons :

Le chômage naturel (ou frictionnel) : selon Paul Antony Samuelson définit le chômage frictionnel comme celui qui résulte des mouvements incessants des personnes entre les régions et les emplois passant souvent d'un emploi à un autre, soit pour trouver mieux soit après avoir obtenu un diplôme, soit encore pour avoir changé de ville (Samuelson, P.A., 1987, p.11).

Ce chômage est lié au délai d'ajustement de la main d'œuvre d'un emploi à un autre. Ce type de chômage est considéré comme le chômage involontaire (DITEND, Y., 2001, p.38).

Chômage conjoncturel : certains auteurs l'appellent chômage cyclique ou encore Keynésien. Il correspond à un ralentissement de l'activité économique provoquant une réduction temporaire des besoins de main d'œuvre dans l'économie.

Chômage structurel : c'est le chômage est lié aux déséquilibres des changements de structures économiques dans un pays, provoquant une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail. L'évolution des qualifications dues aux évolutions techniques conduit à rendre inemployable une partie de la population active qui ne trouve plus d'emplois correspondant à ses qualifications.

La mesure du chômage est faite à partir de l'effectif des chômeurs et du taux de chômage. Le taux de chômage permet d'appréhender les défaillances ou les déséquilibres qui caractérisent le marché du travail. Il s'obtient en rapportant à la population active le nombre de chômeurs. Pour des analyses pertinentes, ce taux peut être désagrégé par sexe, âge, diplôme, niveau d'instruction, région, département et ville.

Les données requises pour le calcul du taux de chômage proviennent des opérations de recensement général de la population, d'enquête emploi et d'enquête niveau de vie des ménages.

Dans une économie, le taux de chômage devrait être naturelle, c'est-à-dire un taux de chômage à partir duquel on considère dans celle-ci, que le plein emploi est réalisé, et que par conséquent il y a de chômage. Lorsque le taux de chômage est élevé dans un pays, soit ce pays est récession, soit il n'est pas capable de répondre à l'offre de main d'œuvre. Un faible taux de chômage peut bien masquer une pauvreté profonde. En réalité, il ne reflète pas forcément un marché du travail efficace.

En raison de bien de facteurs, il se peut que les taux de chômage mesurés ne soient pas comparables d'une économie à l'autre. En effet, les sources de collecte peuvent différer, les différences de mesure de la population active peuvent influencer sur les résultats et les bases conceptuelles adoptées par les pays peuvent être différentes.

#### **1-4-2-Revue théorique**

En Afrique, malgré la multiplicité des schémas d'intégration régionale visant à promouvoir le commerce entre les États, le volume du commerce intra-régional officiellement enregistré reste très faible, mais la contrebande est massive. Ce commerce transfrontalier devrait être placé dans le contexte plus large du rôle dominant de l'informel Benjamin et Mbaye (2012). Le commerce transfrontalier est en effet étroitement lié au réseau du commerce de gros et de détail, largement dominé par le secteur informel. Il implique le concours d'acteurs et de pratiques formels et informels, dans un jeu complexe. Les réseaux ethnique et religieux, qui sont déterminants dans l'organisation et la structuration du secteur informel, prennent la forme d'institutions parallèles souvent plus efficaces et puissantes que les institutions officielles (Golud and Hansen-Lewis 2012, Benjamin et al 2014). On note que les entreprises du gros informel jouent un rôle de premier plan dans le commerce transfrontalier. L'ampleur du manque à gagner pour l'État face à crise financière qui fait tarir plusieurs sources traditionnelles liées à l'aide au développement est un argument fort utilisé par les disciples de la formalisation des entreprises. Le secteur informel est désigné comme un gisement fiscal que pourrait s'exploiter l'État pour accroître les ressources publiques. Les relations entre l'État et ses fonctionnaires sont marquées par une asymétrie d'information souligne Raffinot (2001), il est difficile pour les dirigeants par exemple de savoir quels sont les efforts effectivement réalisés pour identifier les fraudeurs. Il est également difficile de savoir quel genre d'accords est passé avec ces fraudeurs. Raffinot compare le travail du fisc africain à un système de "cueillette" où les contribuables ne sont pas répertoriés en raison d'un trop grand nombre d'unités informelles, des exonérations illégitimes et du trop grand nombre de possibilités offertes aux fonctionnaires de manipuler à

leur avantage le système. En tout état de cause, la fiscalité doit obéir aux critères d'optimalité et d'équité. Elle doit chercher notamment à réduire les inégalités. Un point important du débat est de trouver les systèmes d'imposition qui ne seraient pas en défaveur des acteurs de l'informel ayant les plus bas revenus. Une fiscalité locale impliquant l'avis des acteurs de l'informel semble-t-il serait plus efficace (Diatta et N'gakosso 2007). Au Bénin sous la pression du FMI et de la Banque Mondiale, plusieurs réformes continuent d'être mises en œuvre. Elles portent sur l'informatisation de bon nombre de procédures fiscales, la revue détaillée de toutes les exonérations fiscales et douanières, la simplification des procédures fiscales. Les conditions socio-économiques sont des facteurs déterminant de la non formalisation des activités économiques.

Le trafic existe depuis près de 30 ans et aurait commencé dans les années 80 son essor est intimement lié à la crise de ces années où chaque citoyen face aux difficultés d'emploi s'est converti vers des activités du secteur informel.

WEBER M. 1904-1905, a analysé les comportements qui motivent les actions et les activités de l'acteur social. Il focalise ses réflexions sur les motivations individuelles et de l'idéal-type qui se manifeste par l'orientation de l'action sociale. L'idéal-type est défini selon l'auteur comme «une construction épurée qui permettra de faire le lien entre des observations empiriques et la perspective théorique. Il s'agit d'un instrument de la connaissance qui rend la réalité intelligible, en sélectionnant et en accentuant les traits les plus significatifs des situations observées.» Il décline les idéaux-types en comportements qui caractérisent les actes que pose l'acteur. Ainsi, nous avons les comportements traditionnel et affectueux où l'orientation de l'action sociale est guidée par une faible conscience d'une part ; les actions rationnelles en valeur puis en finalité d'autre part dont l'action sociale est guidée par une forte conscience de l'individu. Ce dernier agit ici par conviction ou par confrontation rationnelle des moyens dont il dispose et des buts qu'il poursuit. En résumé, l'acteur est donc actif selon WEBER M. et BOUDON R. 1977, prolonge cette réflexion du maître à travers l'individualisme méthodologique. Selon l'auteur, «tout phénomène social, quel qu'il soit, doit être analysé comme la résultante d'actions individuelles.» Les logiques développées par ces auteurs nous amènent à dire que les vendeurs d'essence informelle n'agissent pas dans le vide social mais qu'ils sont contraints par l'environnement social.

Cette analyse ou façon de cerner la réalité sociale s'oppose à l'holisme méthodologique de DURKHEIM E. 1895. Pour ce dernier, la société préexiste aux individus c'est-à-dire que la

conscience collective déborde de toutes parts les consciences individuelles. En d'autre terme, l'auteur préconise «d'expliquer les faits sociaux par les modifications du milieu interne et non pas à partir des états de la conscience individuelle.»A la suite de l'auteur, nous pouvons dire qu'avant de comprendre la persistance de la vente de l'essence informelle, il faut interroger toute la société béninoise avant de savoir pourquoi cela est devenu une pratique sociale. BOURDIEU P. 1970, fait la synthèse de la façon d'aborder les réalités sociales par les auteurs précédents. Il considère la société comme un champ de forces structuré par des positions dominantes. Ces positions déterminent les distances à respecter entre les agents du champ, et un champ de lutter pour la conquête de positions dominantes. Selon l'auteur, chaque acteur se situe sur un point du cercle du champ et cherche à satisfaire ses intérêts afin d'atteindre la position dominante. En clair, les vendeurs d'essence « kpayo » évoluent en fonction de leurs moyens dans un système où chaque acteur joue un rôle important aussi bien dans l'importation, la commercialisation que la consommation. Il suffit de vouloir toucher un maillon du système pour voir ce dernier réagir vivement, puisque les intérêts sont menacés. RODRIGUEZ-TORRES D. axe toute sa réflexion sur l'informel et l'illégal. Pour l'auteur, vivre et survivre à Nairobi (ville où l'auteur a réalisé son étude) apparaît comme un combat quotidien rude ; ce qui amène les acteurs à exercer toutes sortes d'activités qui pourraient leur permettre de satisfaire les besoins même les plus élémentaires. Pour l'auteur, « L'essentiel de la survie dans la rue se fait dans un premier temps, grâce à des activités liées au secteur informel. Ces activités peuvent être momentanées, conjoncturelles ou permanentes. La dynamique sociale urbaine et la persistance de la pauvreté provoquent des changements dans les comportements sociaux et conduisent les travailleurs de la rue à s'insérer dans d'autres types d'activités, leur permettant d'augmenter leurs maigres revenus.» Les réalités montrent que tout le monde ne peut jamais être occupé par des structures publiques ou privées, donc que certaines doivent leur existence à l'exercice d'activités à caractère légal ou illégal. « Ces activités toutes illégales qu'elles soient s'intègrent dans une vie sociale, traduisent un style de vie et sont régulées par un certain nombre de normes propres à la rue. De ce fait, ces formes de travail constituent un mode de socialisation et d'organisation des groupes et sont confrontés à une multiplicité de régimes juridiques souvent contradictoires, chargés de régir des comportements divers de la vie collective. Les manières de faire, de sentir, de penser, d'agir ne se manifestent pas de la même façon dans tous les secteurs de la société, mais ces éléments deviennent normes englobant l'ensemble de la population, lorsqu'ils sont socialement déterminés ou sanctionnés par la loi ou par un groupe social spécifique». L'auteur

présente l'informel comme le résultat ou le contournement de la loi édictée par l'État puisque dans ses analyses, l'illégalité trouve sa source dans la transgression des codes juridiquement établis. Il fait remarquer le paradoxe qui caractérise le secteur informel car malgré son caractère, ses acteurs se transforment en médiateurs auprès de la société pour essayer de sauver leur vie. C'est par exemple le cas des syndicats formés par les vendeurs d'essence « kpayo » du secteur informel pour défendre leurs intérêts en période de répression. L'État négocie avec eux et cherche à satisfaire leurs doléances, préoccupations et exigences.

Au vu des énormes difficultés, manques à gagner et son ampleur dans les pays africains de nos jours, le secteur informel a intéressé plusieurs chercheurs qui ont abordé le sujet sous divers angles.

IGUE J.O. et SOULE B.G. (1992), l'État entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise ? Font remarquer qu'il est difficile d'envisager en ayant recours ou en se fondant sur les analyses macroéconomiques, que le commerce informel peut être interdit. Ils font remarquer qu'il existe des facteurs sociologiques qui favorisent énormément et considérablement le commerce illicite des produits pétroliers entre le Bénin et le Nigéria : affinité culturelles et linguistiques, les valeurs spirituelles, les stratégies d'intervention des acteurs, le fonctionnement des réseaux marchands, etc. Ils focalisent leur recherche sur les peuples yoruba qui se retrouvent de part et d'autre des frontières des deux pays. Cette ethnie, selon les auteurs, est à l'origine du commerce illicite dans son ensemble entre les deux pays. C'est un peuple qui, au moment des crises aiguës entre ces deux nations, réussissent subtilement à faire fonctionner leurs réseaux informels des échanges. Il ressort de l'analyse de ces auteurs qu'il serait très difficile à l'État béninois de pouvoir supprimer ce commerce tant qu'il y aura une disparité de prix et de politique monétaire dans les deux pays.

KALHOULE N. T. a fait un diagnostic sur les composantes sociales et politiques qui font persister la vente de l'essence informelle à Cotonou. Selon l'auteur, cette activité apparaît comme une alternative d'emploi, une profession pour les sans qualifications, les désœuvrés et les chômeurs. A ce titre, les discours et sa perception diffèrent selon la position qu'occupe chacun des acteurs impliqués dans la commercialisation ou son interdiction. Il a insisté sur les risques majeurs liés à la pratique de ce commerce sur le plan sanitaire et environnemental. L'auteur considère qu'il existe des représentations sociales, une fidélité autour de ce commerce.

L'ouvrage de MORILLON V. et AFOUDA S. fait ressortir des analyses très pointues du phénomène de la vente illicite des produits pétroliers. Ils ont fait l'état des lieux et analysé les facteurs et déterminants qui ont favorisé ce commerce. Il ressort de leurs écrits que les marges bénéficiaires que réalise un consommateur qui s'approvisionne sur le marché parallèle et le marché officiel sont vraiment importantes et considérables. La baisse vertigineuse des ventes officielles des produits pétroliers est due à la défaillance des compagnies de distribution agréées à pouvoir couvrir tout le territoire béninois, à la dépréciation du naira (monnaie nigériane) et à la disparité des prix. Ils ont aussi fait remarquer que dans le même temps où il y a insuffisance des stations-services, les parcs automobiles et les engins augmentent très rapidement et facilement. Toutes ces demandes sont satisfaites par le secteur informel.

KITI A. montre que la vente illicite de carburant est florissante au Bénin grâce aux circuits lacustres et terrestres de distribution. L'auteur explique que les commerçants, par des embarcations d'une capacité variant entre 50 et 300 bidons de 50 litres, desservent les populations de Cotonou et ses environs par le lac Nokoué. Ses investigations ont montré que 90% des véhicules saisis par les agents des services contentieux de la Direction des Douanes sont impliqués dans le trafic illicite de produits pétroliers. L'auteur a également abordé les risques majeurs encourus par les acteurs de ce commerce du fait des mauvaises conditions de stockage, de livraison et les conséquences économiques.

Une autre contribution est de YABI G. Dans son ouvrage, il a fait ressortir la forte dépendance du Bénin du Nigéria. L'auteur cite la date du 09 août 2004, date à laquelle le Bénin s'est vu fermer ses frontières avec le Nigéria. Motif : «le Bénin ne prend pas des mesures adéquates pour lutter contre la criminalité transfrontalière, en particulier les attaques à mains armées, la contrebande et le trafic d'enfants». Cette situation qui a peu duré a secoué voire porté un coup dur à l'économie béninoise. C'est la seule fois, depuis son apparition, que l'essence vendue illégalement au bord des voies de Cotonou et dans les autres villes du pays a disparu complètement. Ce qui permet à Gilles YABI d'affirmer que l'économie béninoise dépend en grande partie du Nigéria et surtout de l'importation de l'essence « Kpayo ».

Dans une étude réalisée en mars 2006, la BCEAO a montré que le marché formel est confronté à de sérieux problèmes pour sa prospérité. Cet état de chose est dû aux multiples avantages offerts par le marché nigérian des hydrocarbures à travers les prix pratiqués et du coût du Naira sur le marché parallèle de change où s'effectuent toutes les transactions des trafiquants. Cette étude s'est beaucoup appesantie sur les pertes économiques qu'occasionne la

vente illicite des produits pétroliers non seulement à l'État béninois mais surtout aux sociétés agréées.

### **1-4-3-Revue empirique**

L'essor du secteur informel reflète le manque d'opportunité d'emploi dans le secteur moderne pour absorber la croissance de l'offre de travail résultant de la croissance démographique et de l'exode rural. La création d'emplois massifs pour la jeunesse est actuellement le défi le plus important auquel les pays africains doivent faire face. Au Niger, par exemple, le taux de croissance démographique se situe à environ 4% par an. A ce rythme, la population doublera tous les 17 à 18 ans. La jeunesse représente plus de 65% de la population et est majoritairement soit au chômage soit sous-employée, avec seulement 2 à 8% trouvant un emploi dans les secteurs public et privé formel (Golub and Hayat, 2014). Ces tendances démographiques exercent de très fortes pressions sur le niveau de vie des populations. L'incidence de la pauvreté est plus élevée en Afrique sub-saharienne que partout ailleurs, avec une proportion allant jusqu'à 80% de la population qui vit avec moins de 2 dollars par jour. Beaucoup de pays en développement ont utilisé leur abondante force de travail comme la base d'une stratégie d'exploitation fondée sur la main-d'œuvre non qualifiée. L'Afrique pourrait et devrait suivre la même voie. La faiblesse de la demande de travail dans le secteur formel en Afrique s'explique par l'effet combiné d'une productivité, et d'un coût de la main-d'œuvre-rapport du salaire en dollar à la productivité plus élevé en Afrique que dans la plupart des pays en développement, situation aggravée par la surévaluation du taux de change. Ce niveau élevé du coût unitaire relatif de la main-d'œuvre obère la compétitivité des pays africains, notamment dans le secteur manufacturier (Golub and Mbaye 2002).

Eyerusalem (2011) à partir d'une étude dans le secteur manufacturier en Ethiopie trouve que le rendement moyen du capital dans le secteur formel n'est que de 15-21%, alors que dans le secteur informel il se situe entre 52-140%. Cette profitabilité explique l'expansion du secteur informel et la stratégie adoptée pour s'y insérer. Pour le commerce de l'essence, on peut noter qu'au début du trafic dans les années 70, il y avait un grand nombre d'acteurs hybrides qui exerçaient concomitamment avec d'autres activités. Depuis plusieurs années la segmentation du secteur montre que plus de 80% des acteurs constituent un noyau dur qui ne vit que de ce trafic. Ainsi plusieurs entrent dans le secteur par nécessité, mais avec le temps ils s'y enracinent et y demeurent par opportunité comme dans d'autres activités de l'informel (Adom, 2012). Cet important développement du commerce clandestin entre les deux pays a été notamment favorisé par l'écart de change par rapport au franc CFA des cours officiel et

parallèle du naira. L'enquête sur le secteur informel a été menée entre 2001 et 2003 dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Elle fournit pour la première fois une image détaillée des principales caractéristiques du secteur informel dans ces sept villes à partir d'enquêtes menées selon une méthodologie identique, ce qui autorise des comparaisons précises entre ces différentes villes. Elle conclut que, la mise à son compte dans le secteur informel dans les pays sur lesquels porte l'étude est bien souvent un choix délibéré. " En effet, 60 % des chefs d'unités de production considèrent le secteur informel comme un mode privilégié d'insertion sur le marché de travail en invoquant la possibilité d'obtenir un meilleur revenu que le salaire auquel ils pourraient prétendre (28 %) ou en refusant le statut de travailleur dépendant et en mettant en avant le désir d'être leur propre patron (32%)" (Brilleau et al. 2005). L'étude de l'informel au Bénin est le chapitre « Bénin » de l'ouvrage de Maldonado C. et Gaufryau B. (2001) intitulé économie informel en Afrique Francophone. Pour ces auteurs seulement un établissement sur cent est régulièrement constitué en société de façon juridique au Bénin. De plus, dans le paysage économique du pays, en dehors des établissements juridiquement constitués, il existe d'autres qui ont la forme associative ou coopérative, ils sont assimilés quasi-société bien que n'ayant pas la personnalité juridique des sociétés, ils représentent 4,5% du paysage économique. Il ressort qu'au Bénin 94,5% soit la majorité des unités économiques recensées relèvent du statut d'entreprise individuelles au sens d'établissements non constitués en société (c'est-à-dire non enregistrés au registre du commerce et du crédit mobilier), mais pouvant néanmoins engager des employés, salariés, aides familiaux et former des apprentis.

Dans la littérature, il existe de nombreuses études qui analysent la demande de produits pétroliers. Ces études se différencient en fonction des modèles appliqués et des données utilisées.

Premièrement, on peut distinguer les études selon le type de données utilisées : données microéconomiques par rapport aux données macroéconomiques. L'utilisation de données microéconomiques est relativement récente et a évidemment l'avantage de se référer davantage au comportement de l'individu ou du ménage. Par exemple, en utilisant des enquêtes sur les dépenses des ménages aux États-Unis et au Canada, Nicol (2003) parvient à inclure de nombreuses caractéristiques dans la demande d'essence (telle que la participation au marché du travail) et obtient des élasticités-prix de l'essence pour six différents groupes de ménages (basés sur la taille de la famille et le type de logement), ainsi que des estimations de

ces élasticités pour différentes régions des deux pays. D'autres études basées sur des données individuelles analysent la relation entre les caractéristiques du conducteur et la consommation (Rouwendal, 1996), l'influence des caractéristiques de la voiture et de la propriété de la voiture sur l'élasticité (Hensher et al 1992), ou la décomposition des changements de comportement expliquant les élasticités (Eltony, 1993). Cependant, en raison de contraintes sur les données disponibles (c'est le cas du Bénin), la majorité des études sur la demande d'essence utilise des données agrégées.

Les modèles économétriques peuvent également se distinguer sur la base des données utilisées : régression en coupe instantanée. Les données disponibles nous contraignent à utiliser l'estimation d'un modèle de régression en coupe instantanée par la MCO.

En Île Maurice, l'élasticité marginale de la demande d'essence à court et long terme a été estimée respectivement à -0,21 et -0,44 (Sultan R., 2010, pp.90-95).

Olushègun et Dieudonné (2000) ont montré à l'aide d'un modèle linéaire qu'une hausse des cours mondiaux de pétrole de 1% entraîne un relèvement de l'inflation de 1,71% l'année suivante. Se basant donc sur ce résultat, les consommateurs verront donc leurs revenus relatifs diminués, conséquence on observe une réduction de leur consommation.

En effet, ne disposant pas de données sur les volumes d'essence informelles consommées, il est fait un certain nombre d'hypothèses fondées sur les travaux antérieurs sur le sujet. Il convient de souligner au passage que le marché informel de vente d'essence est progressivement devenu la principale source d'approvisionnement des ménages. Zepka et Dossou (1989), ont montré que sur la période allant de 1980 à 1987 près de 34% en moyenne de la consommation a été satisfaite par des flux clandestins provenant du Nigeria. En 1992, une étude du Lares pour le compte du ministère en charge du commerce révèle que 87,7% de la consommation nationale est satisfaite par l'informel. En 2004, la même étude est reconduite et donne un taux de couverture de l'ordre de 72,89% pour l'informel. Aujourd'hui ce taux est estimé à 85%. Au total, les volumes des ventes informelles sont calculés à partir des ventes formelles sur la base des parts de marché courant la période 2005 à 2011.

Il faut mentionner les travaux de Zepka Laurent et Dossou Antonin cherchant à analyser l'évolution quantitative des flux transfrontaliers bénino-nigériens, Zepka L. et Dossou A. (1989), ont proposé un modèle pour évaluer les flux d'hydrocarbures et principalement du carburant. Ils sont partis de l'hypothèse selon laquelle le carburant utilisé au Bénin provient exclusivement des importations d'hydrocarbures assurées par la SONACOP et celles en provenance du Nigeria commercialisées et distribuées clandestinement sur toute l'étendue du

territoire Béninois. Pour l'analyse, deux périodes ont été identifiées. La première couvrant 1967-1979 caractérisée par une stabilité des habitudes de consommation de carburant exclusivement satisfaite par une offre officielle. La seconde période allant de 1980 à 1987 caractérisée par une profonde modification, due certainement à l'intensification du marché parallèle de vente d'essence. Le principe est simple : une fois la demande globale connue, on procède par déduction des ventes formelles pour avoir la consommation informelle. Pour se faire, Zepka L. et Dossou A. (1989) ont dans la spécification du modèle, retenu comme variable explicative le parc automobile immatriculé en circulation et la consommation de carburant décalée d'un an. L'étude a révélé par ailleurs que sur la période considérée près de 34% en moyenne de la consommation a été satisfaite par des flux clandestins provenant du Nigéria. On assiste à une baisse de la part des ventes de la SONACOP dans les ventes totales en 1982 et 1983, suivie d'une hausse vertigineuse. En effet, de 50% en 1983, cette part est passée à 85% en 1984 puis à 99% en 1985. Cette importante modification s'explique par la fermeture des frontières entre les deux pays, intervenue d'Avril 1984 à décembre 1985.

Il convient de mentionner le travail de SOSSA K. L. qui a fait ressortir les différents aspects du commerce, les relations qui lient les divers acteurs, les impacts du commerce sur les populations de Godomey et les stratégies dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la filière. Malgré les problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les populations et les autorités à divers niveaux, l'auteur fait remarquer qu'il vaut mieux penser à améliorer ce commerce illicite que de chercher à le supprimer. Cette réalité sociale a besoin d'être bien cernée dans son ensemble ; pour ce faire, il faut étudier les différents mécanismes utilisés, les raisons de sa persistance et les préoccupations des différents acteurs qui pratiquent le commerce. La présente étude contribuera à mettre en évidence les différents facteurs qui ne favorisent pas l'interdiction du phénomène tel que mise en œuvre par les structures de l'État.

## **Section 2 : Méthodologie de l'étude**

Dans un travail de recherche, la méthodologie suivie s'avère importante. Elle se définit comme l'ensemble des démarches entreprises pour la collecte des informations, des données et leur traitement en vue de produire des résultats qui permettent d'atteindre les objectifs fixés et de vérifier les hypothèses.

Cette section traite de la méthode de collecte des données et de la spécification du modèle d'analyse.

## 2-1- Collecte et traitement des données

### 1. Nature de collecte des données et échantillonnage

La population mère à partir de laquelle nous avons choisi notre échantillon est composée des vendeurs de l'essence de contrebande au Bénin. L'échantillon de notre étude est composé de cent cinquante (150) sujets choisis au hasard dans la commune d'Avrankou répartie en 7 arrondissements comme suit :

Arrondissements	Nombres d'enquêtes
Atchoukpa	30
Avrankou	30
Djomon	20
Gbozounmè	15
Kouti	15
Ouanho	20
Sado	20
Total	150

### 2. Outils de la collecte des données

Pour atteindre notre objectif, nous avons collecté des informations essentielles par une étude documentaire et en faisant une enquête directe sur ces vendeurs de l'essence de contrebande.

### 3-Le questionnaire d'enquête

Le questionnaire du sondage est adressé à un échantillon de 150 personnes représentatives de la population étudiée. Il est constitué des informations écrites adressées aux vendeurs de l'essence de contrebande. Cet outil nous a facilité l'obtention des informations auprès des différents vendeurs de l'essence de contrebande enquêtés dans la commune d'Avrankou.

Pour des raisons de recherche de fiabilité et de précision ; les questionnaires sont conçus de manière à faciliter la compréhension des enquêtés. Il s'agit des questions relatives aux problèmes spécifiques pour une vérification des hypothèses de recherche.

### 4-Recherches documentaires

L'étude documentaire a permis de fréquenter des centres de documentation et des bibliothèques. Des ouvrages et mémoires ayant trait au thème ont été lus. Ils ont servi de bases solides dans la conduite et surtout l'élaboration du protocole de recherche.

## **2-2-Technique de dépouillement des données et outils d'analyse des données**

### 1-Technique de dépouillement

Il est question ici de mettre sous forme exploitable les données recueillis auprès des enquêtés. Ainsi, compte tenu de la taille de notre échantillon, les données recueillies font l'objet de dépouillement manuel.

### 2-Outils d'analyse des données

Pour une représentation synthétique des données et une facilitation de la lecture, nous avons réalisés des tableaux statistiques conçus respectivement dans le logiciel Excel et Stata version 12 retraçant les effectifs et les fréquences des différentes variables afin de permettre une bonne analyse descriptive et une meilleure vérification des hypothèses au seuil de 5% avec l'estimation d'un modèle de régression en coupe instantanée par la méthode des moindres carrés ordinaires.

Nous avons retenu comme seuil de décision pour l'analyse des données. Ainsi on reconnaîtra une hypothèse vérifiée si les réponses attendues ont le plus grand nombre de pourcentage pour les problèmes spécifiques.

### **2-3- Choix du modèle**

L'objectif principal de la recherche est de montrer comment la vente de l'essence de contrebande contribue à la réduction du chômage et à suggérer aux autorités de maintenir le potentiel de création d'emplois du secteur informel. Les données à notre disposition ont été collectées grâce à une enquête réalisée en coupe instantanée et ne portent que sur les vendeurs de l'essence de contrebande. Dans la suite nous utilisons un modèle linéaire simple qui se présente comme suit

$$Y_i = \alpha + \beta * X_i + \varepsilon_i$$

Avec :  $Y_i$  : la variable expliquée

$\alpha$  : le terme constant

$\beta$  : le coefficient de la variable explicative

$X_i$  : les variables explicatives

$\varepsilon$  : le terme d'erreur

Dans cette étude, nous allons introduire des variables sociodémographiques dans le modèle en supposant qu'elles sont les plus déterminantes conformément à nos hypothèses de départ.

Ce sont l'âge des vendeurs de l'essence (AVE), le niveau d'instruction des vendeurs l'essence (NIVE), et le sexe des vendeurs d'essence (SEXVE). Cependant nous ne pouvons pas dire que cette liste de variables est au complet, ce qui nous amène à introduire une variable aléatoire  $\beta_i$  supposée être normalement distribuée et de paramètre  $(m, a)$ .

La nouvelle forme du modèle appliquée à notre étude est:

$$Y_i = \alpha_i + \beta_{1i} * RNR + \beta_{2i} * PVAA + \beta_{3i} * NEVE + \beta * Pa + \beta_{4i} * Age + \epsilon_i$$

$Y_i$  = le revenu mensuel des vendeurs(es) d'essence

Age = q103 = âge des vendeurs de l'essence

Pa = q207 = prix d'achat d'un litre acheté par les vendeurs

$\epsilon$  = le terme d'erreur

RNR = q2016 = la rentabilité et non rentable du commerce selon les vendeurs

NEVE = q204 = nombre d'employé des vendeurs(es) d'essence

PVAA = q2015 = pensez-vous abandonner cette activité

#### **2-4- Justification du choix des variables**

Les variables du modèle sont composées d'une part des variables explicatives qui sont le consentement à payer, le nombre d'employé des vendeurs, le prix d'achat de l'essence d'un litre par les vendeurs et l'âge et d'autre part de la variable expliquée. Dans notre modèle la variable expliquée est le revenu des vendeurs de l'essence de contrebande.

## **Chapitre2 : Cadre institutionnel de stage**

### **Section 1 : La présentation de la commune d'Avrankou**

La mairie de la commune d'Avrankou a servi de cadre institutionnel à notre stage. Envisageons d'abord, de présenter les dimensions géographiques et socio-économiques de la commune, ensuite de présenter la mission et l'organisation administrative et fonctionnelle de la mairie.

#### **1-1-Historique, mission et structure organisationnelle de la Mairie**

##### **A. Historique de la Commune**

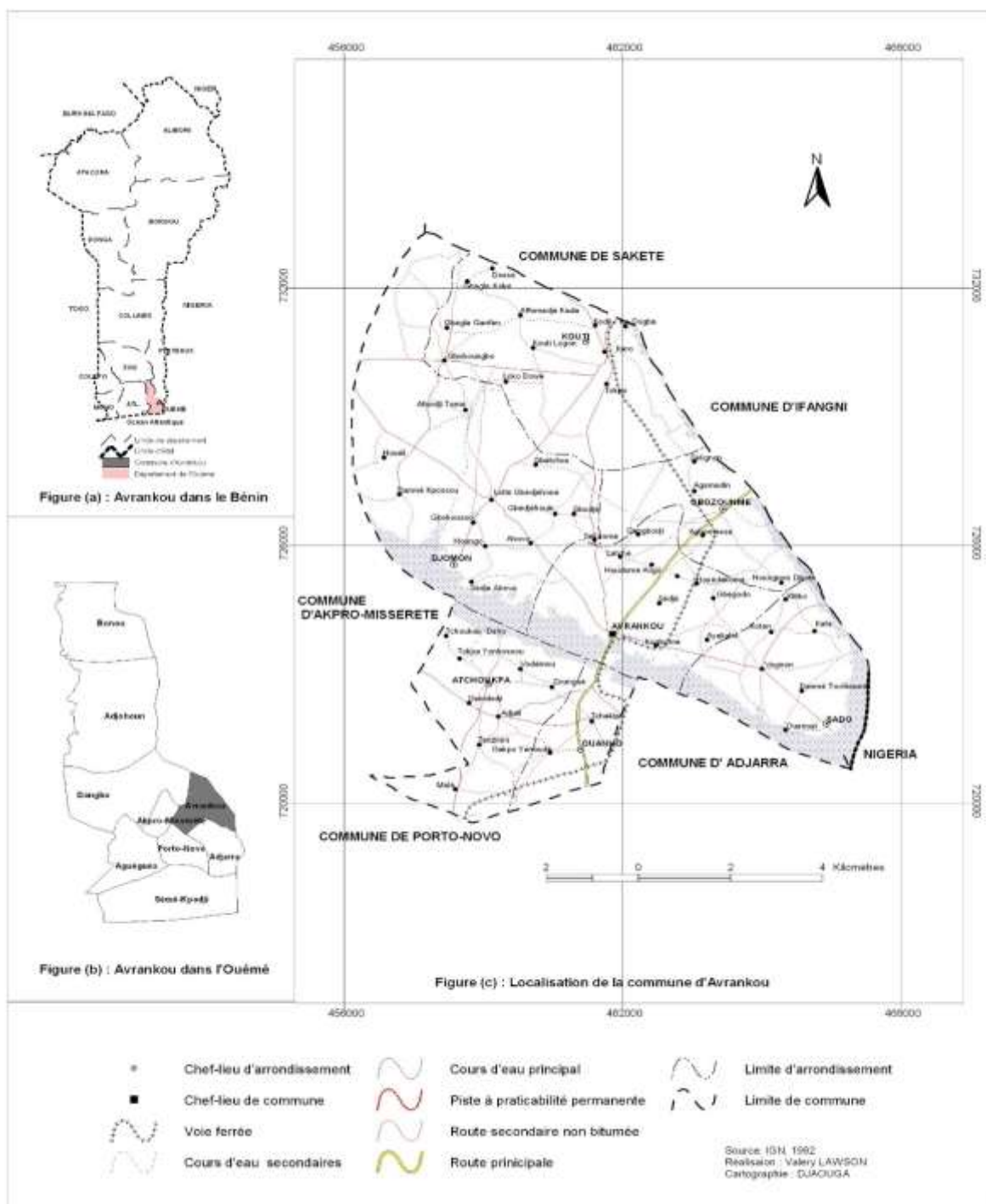
Un homme de coutume yoruba appelé « AVLAN » a quitté Saketé, sa congrégation et s'est localisé dans une forêt près d'une rivière. De l'autre bord de la forêt précisément « Aholouko » se trouvait un homme appelé ATAWÉ et son jeune frère HOUÉNOU, ils étaient tous deux chasseurs venant de TORI-AGUÉ. Un jour, ATAWÉ trouva au milieu de la forêt une fumée et se dirigea vers elle. Il scella en cet endroit une alliance d'amitié avec AVLAN et alla se reposer de temps en temps chez lui après ses activités. Lors d'un affrontement, HOUÉNOU tua AVLAN, l'entera et planta un bananier sur sa tombe en vue de souvenir. C'est ainsi que les Yorubas ont commencé par s'installer dans cette zone. Des temps après ce drame, une visite des parents d'AVLAN a permis de constater l'absence de ce dernier. Il demanda en yoruba : « I boni AVLAN wa » ce qui signifie « où est AVLAN » mais ils répondirent dans la même langue « AVLAN ti Ku » c'est-à-dire « AVLAN est déjà mort ». Ainsi, la nouvelle fut diffusée dans tout le village et c'est de là que vient le nom AVRANKOU, par déformation de : « AVLAN ti Ku ». Plusieurs années après, dans l'intention de bien développer la commune, les acteurs se sont donnés à la modernisation de ces actions. Ainsi, la gestion de la commune par les dirigeants est marquée par des principes juridiques améliorés dès l'avènement de la décentralisation.

Avant 1972, Avrankou fut le chef-lieu du canton de la banlieue de la capitale du Dahomey, Porto-Novo. Il était administré par un chef de canton qui, dans l'exercice de ses fonctions, était assisté par des commis et des ministres du roi. Entre 1972 et 1990, Avrankou a été érigé en district puis en sous-préfecture. L'administration a été renforcée. Elle jouissait d'une faible autonomie financière et décisionnelle. Depuis 1990, avec l'avènement de la décentralisation, Avrankou est devenue commune. C'est désormais

une entité juridique dotée d'une autonomie financière avec pour obligation, d'assurer, à travers la planification, le développement harmonieux de ses fils. Cette dernière, est devenue effective depuis les élections communales de décembre 2002 et la mise en place des conseils communaux en mars-avril 2003, avant de donner beaucoup d'espoir. Elle est une chance pour le développement durable de la commune d'Avrankou car cette dernière grâce à son Plan de Développement Communal pouvait tirer d'énormes avantages de ces ressources. En effet, le Plan de Développement Communal réalisé avec l'appui du Programme de Développement des Communes (PRODECOM) et le schéma directeur d'aménagement de la commune en cours, a ouvert d'autres champs d'action donnant une vision claire pour son rayonnement.

La commune d'Avrankou est l'une des neuf communes que compte le département de l'Ouémé. Elle est située au Sud-Est du Bénin, à 10 km de Porto-Novo. D'une superficie de 78 km<sup>2</sup>, elle est limitée au Nord par la Commune de Sakété, au Sud par les Communes d'Adjarra et de Porto Novo, à l'Est par la Commune d'Ifangni et la République Fédérale du Nigéria, à l'Ouest par la Commune d'Akpro Misséréti. Après les élections municipales du 1<sup>er</sup> Décembre 2002, la commune d'Avrankou est répartie en sept (07) arrondissements (Atchoukpa, Avrankou, Djomon, Gbozounmè, Kouti, Ouanho et Sado) qui comptent 52 villages et quartiers de Ville pour une population de 128 050 habitants (RGPH4) à savoir : Atchoukpa (8 villages), Avrankou (9 villages et quartiers), Djomon (12 villages), Gbozounmè (5 villages), Kouti (8 villages), Ouanho (4 villages) et Sado (6 villages).

# Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.



**Graphique:** Situation géographique et administrative de la commune d'Avrankou

**Source :** Monographie de la commune d'Avrankou

## **B. Mission de la Mairie d'Avrankou**

La mairie d'Avrankou en tant que collectivité territoriale décentralisée, se caractérise par ses missions de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. A travers le conseil municipal et le maire, elle est assignée des missions en matière :

- du développement local, de l'aménagement de l'habitat et l'urbanisme ;
- des infrastructures, de l'équipement et des transports ;
- de l'environnement, de l'hygiène et de la salubrité ;
- de l'alphabétisation des adultes ;
- de la santé, l'action sociale et culturelle ;
- de services marchands et d'investissement économique.

Elle a en charge la construction, les réparations et l'équipement des établissements publics d'enseignement secondaire et des centres publics de formation de niveau communal. Elle élabore son plan de circulation urbaine, organise les transports urbains collectifs, installe et entretient les feux de signalisations. Elle a également à charge l'information de la population sur la vie de la cité. Les responsables de la sécurité soumettent au conseil communal le plan de sécurité publique et de lutte contre la délinquance et la criminalité. Elle a pour rôle d'améliorer les capacités de production, de commercialisation et de consommation des agents économiques de la commune en instituant un environnement favorable à la création et à la prospérité des entreprises et activités génératrices de revenus. De façon concrète, pour promouvoir son économie, la commune doit jouer :

- Un rôle de proximité : Connaître, informer, organiser et coordonner les entreprises et autres acteurs de l'économie locale.
- Organiser les acteurs du développement local
- Assurer la communication et la mobilisation sociale en faveur de l'entrepreneuriat et des activités génératrices de revenus
- Favoriser la création de structures, de groupements ou de démarche de type coopératif pour bénéficier des économies d'échelle

- Un rôle d'orientation et planification : Définir le profil économique
- Recenser les potentialités et les débouchés
- Planifier le développement local et le suivi évaluation
- Mobiliser les ressources (financières, matérielles, humaines etc.)
- Développer une approche consensuelle et participative des choix Économiques
- Aménager le territoire et développer une politique foncière (définition de zone industrielle viabilisée etc.)
- Faciliter la mise en œuvre et le suivi des planifications locales
- Un rôle d'appui : Développer les aides immatérielles
- Assurer l'appui conseil et les formations
- Appuyer la création et la promotion des entreprises et des activités génératrices de revenus
- Faciliter l'accès au crédit
- Appuyer la commercialisation en favorisant par exemple la création des groupements d'achat ou de commercialisation
- Rôle de facilitation : créer un cadre institutionnel fiable
- Promouvoir les infrastructures socio-économiques
- Faciliter les activités économiques (lois, textes, règlements etc.)
- Attirer les investisseurs par la bonne gouvernance
- Créer et promouvoir un label
- Développer une politique locale attrayante
- Assurer le plaidoyer et développer les partenariats en faveur de la réalisation des projets du PDC.

### **C. Structure Organisationnelle de la Mairie**

L'un des principaux objectifs de la décentralisation est de rapprocher l'administration de l'administré afin de favoriser le développement. A cet effet la commune a le choix entre l'organigramme proposé par la mission des collectivités locales et l'adoption d'un organigramme propre compte tenu de sa spécificité. L'Administration municipale d'Avrankou s'est dotée d'une structure organisationnelle qui répond au mieux à ses aspirations de développement. La description de cette structure permet de cerner les différents services de la Municipalité d'Avrankou, leurs attributions respectives de même que les relations qui existent entre eux.

#### **1- Attributions et fonctionnement**

Aux termes des dispositions de l'article 3 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, «la commune est dotée de deux organes qui assurent son fonctionnement ». Il s'agit du conseil communal (organe délibérant) et du Maire (organe exécutif). A ces deux importants organes s'ajoutent les services qui sont placés sous l'autorité du Secrétaire Général.

#### **-Le Conseil Communal**

Il est composé de dix-neuf (19) conseillers élus. Il est présidé par le maire assisté de deux (02) adjoints. Son fonctionnement est basé sur des commissions permanentes :

- Commission des Affaires économiques et Financières ;
- Commission des Affaires domaniales et environnementales ;
- Commission des Affaires Sociales et Culturelles ;
- Commission Santé ;
- Commission des Affaires étrangères et Coopération Décentralisée.

#### **-Le Maire**

Les attributions du maire sont définies par la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Benin, « le maire est le premier responsable de la commune. Il est chef de l'arrondissement communal ». A ce titre, il exerce diverses fonctions d'intérêt communal (l'élaboration et l'exécution du budget de la commune ; le recrutement et la gestion du personnel de la commune) et d'intérêt national (la publication des lois et règlements ; l'officier de l'état civil). Il est assisté dans sa mission par deux adjoints.

En sa qualité de chef de l'Administration communale composée d'une administration interne et d'une administration externe, le Maire est assisté d'un Secrétaire Général qui coordonne les activités de tous services de la Mairie.

## **2- Les Services de la mairie d'Avrankou**

Aux termes des dispositions de l'article 2 de l'arrêté 2005 1F /010/SG-BAG, portant création, organisation et fonctionnement des services de la commune d'Avrankou, il est créé au sein de l'administration de la commune d'Avrankou, des services regroupés en deux catégories à savoir : les services centraux et les services extérieurs.

Au nombre de ces services centraux de la Mairie d'Avrankou, nous avons d'autres services composants. Au plan du fonctionnement administratif, l'administration interne est constituée de Douze (12) services centraux que sont :

### **✓ Le Cabinet du Maire (CM)**

Il est composé des conseillers techniques et des assistants dans différents domaines notamment : des affaires juridiques, de la communication et des relations publiques, du développement et de la gouvernance, de la promotion des initiatives communautaires etc.

### **✓ Le Secrétariat Particulier du Maire (SP)**

Directement placé sous l'autorité du Maire, le SP est chargé de l'enregistrement à l'arrivée et au départ du courrier confidentiel du Maire, du traitement du courrier personnel du Maire. Il est également chargé de la programmation et la gestion des audiences et rendez-vous du Maire, de la tenue d'un registre pour le courrier politique du Maire, de la préparation des missions du maire et d'autres élus à l'étranger et de l'exécution de toutes les tâches à lui confiées par le Maire.

### **✓ Le Secrétaire Administratif (SA)**

Il est le service chargé de la réception, de l'enregistrement et la ventilation des courriers arrivés ; il s'occupe de la saisie, de l'enregistrement et de la transmission après signature, du courrier départ. Ce service est aussi chargé de préparer et de transmettre des documents de liaison et des actes administratifs ; d'accueillir, d'orienter des usagers des services publics et de tenir le standard téléphonique.

✓ **Le Service des Affaires Générales (SAG)**

C'est le service qui s'occupe du personnel de la Mairie. Il est chargé de l'application des impositions légales et réglementaire en vigueur en matière de la police administrative ; de la gestion des ressources humaines ; du traitement des dossiers affectés par le Maire et le Secrétaire Général ; et de la gestion des ressources humaines ; du traitement des dossiers affectés par le Maire et le Secrétaire Général ; et de la gestion des dossiers à caractère social, culturel, sportif et électoral.

✓ **Le Service des Affaires Financières (SAF)**

Le Service des Affaires Financières (SAF) joue un grand rôle dans le fonctionnement de la mairie. Il est chargé d'élaborer et d'exécuter le budget communal, de suivre les recettes de la commune, d'exécuter et de suivre les dépenses financées par les transferts financiers de l'État, de rationaliser des dépenses communales, de développer des ressources, d'organiser des cérémonies, réceptions et manifestations officielles, de gérer les bâtiments administratifs de la commune et la résidence du Maire. Il élabore également l'exercice des comptes administratifs en collaboration avec le receveur des Impôts, le Receveur-Percepteur et le Secrétaire Général et enfin ce service se charge de la gestion et de la comptabilité des matériels de travail de la Mairie.

✓ **Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE)**

Le SADE est chargé de la gestion du patrimoine foncier et environnemental de la Commune. Il comporte deux divisions : La Division des Affaires Foncières et Domaniales et la Division de la Sauvegarde de l'Environnement. Ce service, placé sous l'autorité du secrétaire général, a pour mission de :

- mettre en œuvre la politique en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'hygiène et d'assainissement ;
- mettre en œuvre le plan communal d'actions environnementales, notamment les projets de protection et de sauvegarde de l'environnement ;
- gérer le patrimoine foncier de la Commune ;
- veiller à l'application des lois et règlements en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- gérer les contentieux fonciers ;

- gérer les dossiers de délivrance des certificats administratifs, du permis d'habiter, du permis de construire ;
- mettre en œuvre les projets d'aménagement foncier ;
- organiser la collecte des ordures ménagères ;
- assurer la propreté des lieux publics ;
- offrir des services au public en rapport avec la gestion des affaires domaniales ;
- appuyer les autorités compétentes, en charge de la protection et de la sauvegarde de l'environnement, dans l'accomplissement de leurs missions ;
- rédiger le rapport mensuel, trimestriel et annuel du service.

✓ **le Service des Chiffres et de la Transmission (SCT)**

Selon l'article 12 de l'arrêté précité, le Service des Chiffres et de la Transmission est chargé d'une part de la maintenance des équipements de transmission de la commune et d'autre part, de la protection des fréquences et des indicateurs d'appels établis de la réception et du déchiffrement des messages codés.

✓ **Le Service de l'État Civil et de la Population (SECP)**

Ce service est beaucoup plus en contact avec la population. Il est chargé de :

- L'enregistrement des actes de naissance, de mariage et de décès ;
- La délivrance des copies d'actes de naissance, de mariage et de décès ;
- La délivrance des certificats de décès, de vie, de charge de vie collective, de non remariage ; de célibat, de coutume, de non hébergement, de divorce ou de non divorce ;
- La légalisation des documents ;
- La délivrance de l'autorisation de déplacement des mineurs, le classement et l'entretien des registres d'état civil ;
- La délivrance du certificat de résidence et de la possession d'État ;
- L'établissement de la Carte Nationale d'Identité ;
- La tenue et la mise à jour du registre de délivrance des Cartes Nationales d'Identité ;
- Le recrutement militaire et le recensement.

✓ **le Service de l'Information de la Communication des Archives et de la Documentation (SICAD)**

Le SICAD est chargé de la collecte et de la conservation à toutes fins utiles, d'informations crédibles sur la vie de la commune dans tous ses aspects ainsi que la gestion des archives et de la documentation. Il est composé de deux divisions à savoir : la division de l'information et de la communication et la division des archives et de la documentation.

✓ **le Service Technique (ST)**

Le ST est chargé des études et travaux techniques notamment : l'Eau, l'Hygiène et Assainissement de base ; la protection de l'environnement ; la gestion de la voirie et des Équipements publics ; la présentation des rapports mensuels, trimestriels et annuels du service. Il comporte deux divisions à savoir : la division des études et travaux techniques et la division de la protection de l'environnement, l'Eau, de l'Hygiène, Assainissement, de la voirie et des Équipements publics.

✓ **le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP)**

Ce service est chargé de : l'exercice des fonctions de prospective, de planification et de suivi-évaluation du développement local en adéquation avec les orientations locales et nationales ; la gestion des questions relatives à la coopération avec les partenaires au développement ; la gestion des questions relatives à la coopération décentralisée et à l'intercommunalité ; la gestion des données statistiques de la commune ; la présentation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels du service. Il a également pour mission l'adoption des stratégies de la mobilisation des ressources propres de la Mairie. Le SDLP comporte trois Divisions à savoir : la Division du Suivi du Plan de Développement Communal (DSPC), la Division de la Promotion Économique et des services marchands (DPESM) et la Division de la Coopération (DC).

## **1-2- Les activités et les défis de la Mairie d'Avrankou**

### **A. Les Activités**

La Mairie d'Avrankou dispose en son sein de plusieurs services. Ses activités, de manière générale reposent sur l'administration et l'aménagement du territoire, le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi que sur la protection de l'environnement et sur l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, on peut distinguer dans divers

domaines, les activités ci-après : développement local, aménagement, habitat et urbanisme. Dans ce cadre, la Commune élabore les documents de planification nécessaires ; délivre les permis d'habiter et les permis de construire ; assure le contrôle permanent de la conformité des réalisations et des constructions avec la réglementation en vigueur ; crée les conditions pouvant favoriser la promotion immobilière publique et privée.

## **B. Les défis de la Mairie**

Pour assurer le développement de la localité d'Avrankou, les autorités communales se sont fixé un certain nombre d'objectifs à savoir :

- assurer une gestion efficace et efficiente de l'administration communale ;
- promouvoir la démocratie à la base en améliorant le fonctionnement des conseils de village, d'Arrondissements, les commissions permanentes et l'implication de la population dans la gestion communale ;
- assurer une gestion durable des ressources naturelles ;
- améliorer l'accès à l'eau potable ;
- développer les infrastructures scolaires ;
- améliorer l'accessibilité aux soins de santé ;
- faire d'Avrankou un pôle d'attraction touristique ;
- promouvoir les filières banane, palmier à huile, pisciculture et cuniculture ;

### **Section 2 : Activités des stagiaires, Observation de stage et États des lieux des ressources**

Cette section va s'articuler dans un premier temps sur les activités des stagiaires et dans un second temps sur l'observation de stage et les états des lieux des ressources.

#### **2-1- Activités des stagiaires**

Au cours de notre stage à la Mairie, un passage dans les différents services a été organisé à notre intention. Ainsi nous avons pris une part active à l'exécution des activités effectuées dans le Service du Secrétariat administrative et le Service de l'Information de la Communication des Archives et de la Documentation (SICAD).

#### **A- Secrétariat Administratif (SA)**

Dans ce service, nous nous sommes chargé de la réception, de l'enregistrement, de la ventilation des courriers arrivés et de la transmission après signature, du courrier départ dans

les autres services de la Mairie ; dans la Gendarmerie d'Avrankou et dans la Circonscription Scolaire d'Avrankou.

## **B- le Service de l'Information de la Communication des Archives et de la Documentation (SICAD)**

Dans ce service qui assure la collecte et la conservation à toutes fins utiles d'informations crédibles sur la vie de la commune dans tous ses aspects ainsi que la gestion des archives et de la documentation, nous nous sommes occupés d'effectués des fouilles documentaires, le classement des Procès-Verbaux (PV).

### **2-2-Observation de stage et État des lieux des ressources**

Cette partie est consacré au déroulement du stage et met surtout en relief les travaux effectués, les difficultés rencontrés au cours du stage à la mairie d'Avrankou et ensuite les suggestions y afférente en vue d'améliorer les conditions de déroulement de stage et enfin, les observations faite.

#### **A. Observation de stage**

##### **- Déroulement**

Nous avons faire douze (12) semaines soit travaux effectués trois (03) mois de stage à la mairie d'Avrankou a compté du 03 Mai 2016 au 02 Aout 2016. A notre arrivé, nous avons été accueilli à la Secrétariat Administratif (SA) de la mairie. Ce cadre nous a servi d'une part à la rédaction du protocole de notre mémoire. Dans ce service, nous nous sommes occupés des ventilations et paraphage des courriers dans les autres services de la mairie dans la toute première semaine d'expérience. Ensuite, nous sommes affectés au Service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation (SICAD). Sous la tutelle du chef de ce service, nous avons effectués des fouilles documentaires, le classement des Procès-Verbaux (PV), mobilisations des ressources.

##### **-Observation**

Le premier constat qui ressort de nos observations est que pour le bon fonctionnement de la mairie, le Maire effectue périodiquement des contrôles de présence et d'arrivée à bonne heure des agents au service. Généralement à quelques exceptions près, la plupart des chefs services rentrent après l'heure réglementaire prévue à dix-huit heures trente minutes (18h 30 mn).

Nous constatons que la structure dispose dans son ensemble des agents relativement jeunes

mais en nombre insuffisant. Dès lors, il est rare de voir une personne accomplir le travail de deux ou trois autres au sein du même service, ou mieux dans plusieurs services différents. Face intempéries des agents qui mine la commune, il faut des dispositions afin d'apporter une solution adéquate.

De l'examen des stratégies de mobilisation de ressources adoptées par la commune d'Avrankou, nous avons constaté que :

- les autorités de la commune informent peu les contribuables sur les raisons qui justifient les taxes ;
- les avis d'imposition ne sont pas souvent envoyés à temps pour permettre aux contribuables de payer dans les meilleurs délais leurs dettes fiscales ;
- la politique de recouvrement adoptée par la commune est trop agressive, car les agents recouvreurs exigent le paiement sans délai de la totalité des montants dus, alors qu'un paiement par tranche pouvait être accordé aux contribuables ;
- les dirigeants de la commune n'informent pas souvent les personnes ressources sur l'existence et les politiques de financement des grands projets de développement, alors qu'une telle stratégie pouvait inciter ces personnes ressources à contribuer à la réalisation de ces projets ;
- la commune ne dispose pas d'un fichier centralisant tous les types d'impôts et taxes qui relèvent du domaine de la commune.
- Il convient de remarquer que le cadre de travail a forcément un impact sur le rendement des agents ; raison pour laquelle nous constatons que la plupart des locaux abritant de la mairie sont peu spacieux à l'exception de quelques-uns qui ont une dimension convenable aux activités.
- L'Administration communale, au regard de sa mission, a institué au sein des services communaux, certaines divisions pour mettre en œuvre les orientations générales de la mairie entre autre la division Accueil et Renseignement.
- La commune dispose des documents de planification de la commune tels que le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) et surtout le Plan de Développement Communal (PDC).
- Pour mener à bien les attentes de la population, il faut un personnel suffisant, notamment qualifié et rompu à la tâche.

## **B- Etat des lieux des ressources**

### **- Les transferts immédiats**

Les cérémonies de passation de pouvoir entre les Maires élus, les sous-préfets et chefs de circonscription urbaine, intervenues en février-mars 2003, ont consacré le transfert de la gestion des affaires locales aux communes. Il s'agit notamment :

#### **Tableau0: Présentation des transferts immédiats**

Développement local, Aménagement, Habitat, Urbanisme.	Aménagement de la commune, lotissement, plan directeur d'urbanisme, permis d'habiter et de construire, affectation des sols, occupation du domaine public, promotion de l'habitat.
Infrastructures, Équipements, Transport.	Construction des voies et pistes, construction et gestion des embarcadères et parkings, réglementation du transport, signalisation routière, installation des cabines téléphoniques et Stations radio-télévision.
Environnement, Hygiène, Salubrité.	Création et entretien des espaces verts et places publiques, gestion eau potable, eaux usées et hygiène, réglementation de l'assainissement, collecte et traitement des déchets liquides et solides ; création, entretien et gestion des cimetières et services funéraires.
Enseignement, Éducation et Culture.	Construction, équipement, réparation et entretien des centres de formation, des infrastructures culturelles, ludiques, sportives et jeunesse ; conservation du patrimoine culturel local ; promotion de l'éducation de la jeunesse et des langues nationales.
Santé et Actions sociales.	Construction, réparation, équipement et entretien des centres publics de promotion sociale ; aide sociale aux déshérités et sinistrés.
Services marchands et Investissements économiques.	Construction, réparation, entretien et gestion des marchés, gares routières et abattoirs ; promotion et investissement dans le tourisme, l'artisanat et l'industrie, aménagement des zones artisanales et industrielles.

**Source** : Réalisé par nous-mêmes.

### **-Les transferts différés**

Il s'agit pour l'essentiel de compétences sectorielles de certains départements ministériels tels que :

- la construction des écoles maternelles, primaires et des centres de santé, des pistes rurales et ouvrages d'art ;
- l'installation de lignes de télécommunication locales ;
- la réalisation et la gestion des réseaux d'éclairage public ;
- la fourniture et la distribution de l'eau potable ;
- la réalisation, l'entretien et la gestion des infrastructures hydrauliques à caractère local.

### **- Transfert des ressources humaines**

Selon le rapport 2005 de Social Wacht Bénin, les communes ont hérité des sous-préfectures et circonscriptions urbaines d'un personnel d'environ 4000 agents, constitué d'une pléthore d'agents d'exécution (94%) et d'un nombre très insuffisant de cadres de conception et d'encadrement (6%).

### **-Transfert des ressources matérielles**

Les communes ont bénéficié des patrimoines mobiliers et immobiliers, constitués des Mairies actuelles, 57 résidences des Maires, de bâtiments administratifs et autres, de réserves foncières, de matériels bureaucratiques, informatiques, de véhicules administratifs, d'engins de voirie, de réseau de télécommunication, d'auberges et motels.

### **-Les transferts de ressources financières**

Face à l'importance des charges auxquelles les communes doivent faire face et de l'insuffisance chronique des ressources financières, l'État a décidé de contribuer chaque année au budget des communes. Cette contribution dans le contexte de notre étude repose sur l'appui d'un budget et la promotion des ressources locales.

Les ressources de la commune sont fiscales et non fiscales. Les L'analyse des recettes totales révèle que : les recettes de fonctionnement dépassent celles d'investissement.

### a- Recettes fiscales

La gestion des ressources fiscales est assurée par le service des impôts de Porto-Novo qui a compétence sur la commune d'Avrankou. Elles sont constituées des impôts directs et indirects que sont :

- La patente ;
- La licence ;
- Le foncier bâti et le foncier non bâti ;
- La taxe sur arme à feu,
- Les autres recettes fiscales

La faible performance du recouvrement des recettes fiscales résulte :

- Du dépôt tardif des avis d'imposition de l'exercice fiscal ;
- De l'incivisme fiscal qui persiste toujours au niveau de plusieurs contribuables ;
- Des difficultés de maîtrise du gisement fiscal de la localité en raison des recensements qui ne s'actualisent pas régulièrement et des problèmes d'adressage qui ne permettent pas de retrouver les contribuables ;
- De la diminution de la matière imposable en raison de la fermeture de certains ateliers et boutiques ;
- De l'inachèvement du lotissement.

La Patente et la licence constituent les plus importantes sources de revenu fis

### b-Recettes non fiscales

Elles sont principalement constituées :

- de produits du patrimoine ;
- d'impôts et taxes perçues en vertu du titre des recettes diverses ;
- de taxes sur les prestations de services fournies par la Commune.

Elles sont directement recouvrées par la mairie elle-même qui dispose à cet effet de plusieurs structures (les caisses de la mairie, la gendarmerie, des agents collecteurs, etc.). Elles sont perçues au moyen de tickets imprimés et de timbres. Les recettes effectuées sont reversées à la

recette perception de la Commune. Elles ont connu un accroissement important soit 171,67 % entre 1999 et 2003. Le taux annuel moyen d'accroissement est de 22,13 %. Cette performance encourageante résulte de :

- L'augmentation des tarifs des prestations de la Commune ;
- La perception de nouvelles taxes non fiscales (cartes des immigrants, taxe sur l'activité de taxi-moto) ;
- L'efficacité des sensibilisations contre l'incivisme ;
- La mise en place par la mairie d'une brigade de recouvre

### **c-Stratégie de mobilisation des ressources locales**

La stratégie actuel de mobilisation des ressources locales repose sur les axes principaux suivants :

- une amélioration des recettes issues des prestations de la mairie : elle se fait par la fourniture par la mairie d'une bonne prestation de services, le renforcement des capacités du personnel, l'équipement du personnel et la sensibilisation sur la conscience professionnelle ;
- un accroissement significatif du taux de recouvrement des taxes par l'élargissement de l'assiette fiscale, la sensibilisation de la population et l'unicité de la caisse (gestion transparente) ;
- une implication de la diaspora par une identification des fils de la commune résident soit dans les autres localités du Bénin soit hors du Bénin.

**Chapitre3 :** Analyse des données et vérification des hypothèses

**Section1 :** Résultats et analyses des données

**Tableau1 :** Répartitions des vendeurs d'essence suivant l'âge et le niveau d'instruction

quel est votre niveau d'instruction	quel âge avez-vous			Total
	moins de	de 30ans	plus de 4	
non alphabétisé	21	22	37	80
primaire	5	28	11	44
secondaire	3	12	2	17
supérieur	0	9	0	9
Total	29	71	50	150

Source : Données de l'enquête, 2016

D'après les résultats du tableau, nous pouvons dire que la majorité des vendeurs de l'essence de contrebande (71) ont un âge compris entre 30-45 ans et la majorité des vendeurs d'essences (80) sont non alphabétisé.

**Tableau 2 :** Répartition des vendeurs d'essence suivant le revenu et le niveau d'instruction

quel est votre niveau d'instruction	quel est alors votre revenu mensuel			Total
	moins de	de 50000f	plus de 1	
non alphabétisé	19	50	11	80
primaire	12	25	7	44
secondaire	3	7	7	17
supérieur	0	1	8	9
Total	34	83	33	150

Source : Données de l'enquête, 2016

**Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.**

---

On constate que les vendeurs d'essences ayant un niveau supérieur(08) ont un revenu plus de 100000 FCFA contre 50 des vendeurs d'essences non alphabétisés ont un revenu compris entre 50000 FCFA à 100000 FCFA. De plus, l'analyse de ce tableau nous permet de constater que la marge minimale mensuelle des acteurs impliqués est de 45000 FCFA. Ainsi pour ceux qui ont un niveau secondaire, 82.35% dégagent un revenu 50000 FCFA et plus. Quant aux ceux qui ont un niveau supérieur, les 88.88% de ces derniers tirent un profit supérieur à 100000 FCFA.

Enfin les 62.50% de ceux qui sont analphabètes et 56.81% de ceux qui ont un niveau primaire ont un revenu compris entre 50000 FCFA et 100000 FCFA.

De cette analyse, on peut déduire que le revenu de ces acteurs est supérieur au SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) des Béninois qui est de 45000 FCFA.

**Tableau3 :** Répartition des vendeurs d'essences suivant le revenu et le sexe

quel est alors votre revenu mensuel	sexe du vendeur (se) de l'essence		Total
	homme	femme	
moins de 50000fcfa	6	28	34
de 50000fcfa à 100000	18	65	83
plus de 100000fcfa	14	19	33
Total	38	112	150

Source : Données de l'enquête, 2016

On constate que la majorité des vendeurs de l'essence de notre échantillon soit 83 ont un revenu compris entre 50000 FCFA à 100000 FCFA.

**Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.**

---

**Tableau 4:** Répartition des vendeurs d'essences suivant la situation matrimoniale et le revenu

quel est votre situation matrimoniale	quel est alors votre revenu mensuel			Total
	moins de	de 50000f	plus de 1	
célibataire	6	15	6	27
marié(e)	22	50	25	97
veuf(ve)	2	9	1	12
divorcé(e)	4	9	1	14
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>83</b>	<b>33</b>	<b>150</b>

Source : Données de l'enquête, 2016

On constate que la majorité des vendeurs d'essence de notre échantillon sont des mariés(es) soit 97 et dont la plupart d'entre eux ont un revenu compris entre 50000 FCFA à 100000 FCFA.

**Tableau5:** Répartition des vendeurs d'essence suivant le nombre d'employé et le revenu

si oui combien sont-ils	quel est alors votre revenu mensuel			Total
	moins de	de 50000f	plus de 1	
0	33	46	0	79
1	1	20	8	29
2	0	17	12	29
3	0	0	11	11
4	0	0	2	2
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>83</b>	<b>33</b>	<b>150</b>

Source : Données de l'enquête, 2016

**Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.**

---

De l'analyse de ce tableau on constate que les 150 vendeurs de l'essence de contrebande enquêtés ont aux totales 128 employés à leur disposition.

**Tableau6:** Répartition des vendeurs de l'essence suivant le CAP et le revenu

si oui quel est alors votre consentement à payer	quel est alors votre revenu mensuel			Total
	moins de	de 50000f	plus de 1	
0	17	22	4	43
moins de 1000f	16	44	2	62
1000f et plus	1	17	27	45
Total	34	83	33	150

Source : Données de l'enquête, 2016

On constate que la majorité des vendeurs de l'essence sont prêt à payer aux moins quelques comme consentement à payer pour la protection de leur activité.

**Tableau7 :** Répartition des vendeurs de l'essence suivant le niveau d'instruction et le CAP

quel est votre niveau d'instruction	si oui quel est alors votre consentement à payer			Total
	0	moins de	1000f et	
non analphabétisé	24	43	13	80
primaire	19	12	13	44
secondaire	0	7	10	17
supérieur	0	0	9	9
Total	43	62	45	150

Source : Données de l'enquête, 2016

**Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.**

---

On constate que la majorité de ceux qui ont un niveau d'instruction au moins le primaire sont prêt à payer un CAP avec une partie de non alphabétisé pour la protection de leur activité.

**Tableau8:** Répartition des vendeurs d'essence suivant le niveau d'instruction et le nombre d'employé

quel est votre niveau d'instruction	si oui combien sont-ils					Total
	0	1	2	3	4	
non alphabétisé	51	13	11	5	0	80
primaire	23	10	7	4	0	44
secondaire	5	5	4	2	1	17
supérieur	0	1	7	0	1	9
Total	79	29	29	11	2	150

Source : Données de l'enquête, 2016

On constate que la majorité de ceux qui ont au moins le niveau primaire et une partie de non alphabétisé a au moins un employé.

**Tableau9 :** Présentation de la rentabilité économique des acteurs de ce trafic

Items possibles	Fréquences	
	Fréquence absolue	Fréquence relative
Rentabilité économique de ce commerce	120	80.00%
Non rentabilité économique de ce commerce	30	20.00%
Total	150	100.00%

Source : Données de l'enquête, 2016

De l'analyse du tableau9, nous déduisons ce qui suit :

## Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.

80% des acteurs de ce commerce affirment que ce commerce transfrontalier est rentable compte tenu du gain d'opportunité qu'ils tirent d'une part et de la création d'emploi qu'il génère d'autre part.

20% seulement des acteurs trouvent que ce commerce n'est pas rentable car ceux-ci n'arrivent pas à satisfaire convenablement leurs besoins quotidiens.

**Tableau 10** : Présentation du niveau de risques issus de ce commerce informel d'essence

Items possibles	Fréquence absolue	Fréquence relative
Acteurs ayant subi de risques majeurs faute de moyens de transport et de lieux de stockages défectueux.	103	68.66%
Acteurs n'ayant pas subi de risques majeurs	47	31.33%
Total	150	100.00%

Source : Données de l'enquête, 2016

L'analyse du tableau 10 nous permet de conclure que :

68% des acteurs de ce commerce ont subi de risques tels que : perte en vie humaines, incendies des lieux de stockage et autres dommages.

31.33% des acteurs n'ont pas subi de risques pouvant affecter leur chiffre d'affaire.

### **Section2** : Les effets néfastes du trafic illicite d'essence dans la commune d'AVRANKOU

#### **2-1** Les impacts économiques et financiers :

Les problèmes économiques et financiers du commerce informel d'essence peuvent être analysés aussi bien au niveau de l'État Béninois qu'au niveau de la mairie d'Avrankou.

Ainsi, au niveau de l'État, ce trafic frauduleux constitue une subversion économique, tant par la faible lisibilité de la politique économique qu'il engendre que par les pertes de recettes fiscales qu'il occasionne.

En effet, le fonctionnement de ce trafic n'est que très mal appréhendé par les pouvoirs publics, ce qui rend difficile la mise en place d'une politique cohérente d'approvisionnement et de distribution de l'essence. Ainsi, les pénuries au Nigeria frappent de plein fouet l'économie Béninoise, occasionnant de longues files d'attente aux stations officielles.

De plus aucune taxe n'est perçue sur ces produits du fait qu'ils n'empruntent pas les canaux officiels de distribution. L'impact du circuit parallèle se remarque aussi à travers la baisse sensible des ventes des structures officielles comme SONACOP, SHELL, TOTAL, TEXACO.

Au niveau de la commune, le trafic constitue une bouffée d'oxygène pour les trafiquants en cette période de chômage et de pauvreté généralisée. Ainsi, la mairie se trouve fragilisée par la prolifération des points de vente informels de l'essence : car les taxes que devraient payer les trafiquants ne le sont pas en réalité selon un agent de la mairie. Ce qui donne un coût à la recette communale.

## 2-2 Les risques d'incendie :

Les conditions de stockage et de vente de l'essence sont à l'origine de nombreux cas d'incendie dans la commune dont le coût matériel, humain et social est énorme. En effet, la vente des produits inflammables au bord des routes et leur stockage dans des habitations et des entrepôts au cœur des agglomérations favorise le déclenchement d'incendies. Par exemple la plupart des trafiquants transportent des bidons d'essence destinés à la revente sur des motos (3 à 4 bidons de 50 litres) transformant par la même les motos en véritable bombes prêtes à exploser.

## **Section 3: RÉSULTATS DE L'ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE**

### **3-1 Validité économétrique du modèle**

L'estimation du modèle s'est faite par la méthode des MCO sur le logiciel STATA version 2012 qui a donné les résultats présentés dans le tableau suivant. Ainsi l'analyse sera faite au seuil de 5%.

Variabes	Coef	P>  t
RNR	.9971135	0.030
PVAA	.7765411	0.079
Neve	.2865099	0.000

## Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.

---

Pa	-0.0099551	0.000
Age	.0818447	0.111

---

Number of obs = 150

F (5,144) = 40.92

Prob > F = 0.0000

R-squared = 0.5869

Adj R-squared = 0.5726

Root MSE = .43838

---

### 3-2 Interprétations des résultats

D'après les résultats par le logiciel on constate que la probabilité de Fischer est de 0,0000 qui est inférieur à 5% donc le modèle est globalement significatif. Une augmentation d'une unité de taux de la rentabilité, toute chose étant égale par ailleurs, se traduit par une augmentation de 0,997 le revenu des vendeurs (ses) ; une augmentation d'une unité de nombre d'employé embauché par les vendeurs (ses) se traduit par une augmentation de 0,286 du revenu des vendeurs (ses) ; si le prix d'achat d'un litre augmente d'une unité, les revenus des vendeurs diminuent de 0,0099.

### 3-3 Vérification des hypothèses

La vérification des hypothèses s'accroîtra beaucoup plus sur les fréquences observées à travers les différents tableaux du dépouillement et les résultats économétriques.

En effet une hypothèse sera acceptée si plus 50% de nos fréquences sont réalisées.

#### -Vérification de l'hypothèse1

Les résultats de nos enquêtes révèlent que le commerce transfrontalier avec le Nigeria procure des revenus substantiels à ses acteurs directs. Par conséquent, l'hypothèse «La part des revenus que les acteurs dégagent pour surmonter leurs difficultés quotidiennes.» est vérifiée.

Le taux de rentabilité de la vente de l'essence de contrebande par les vendeurs a un effet significatif par rapport au revenu de ces vendeurs. Ce résultat est conforme à nos attentes.

#### -Vérification de l'hypothèse2

De l'analyse de nos recherches, il ressort que la transaction informelle d'essence avec le Nigeria a une incidence négative sur la population de ladite commune. Ainsi, l'hypothèse

Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.

---

énumérée comme suit «Les effets néfastes du commerce informel d'essence sont liés aux moyens de transports utilisés et au mode de stockage des produits.» est aussi vérifiée.

## **Recommandation**

Il convient de noter que le secteur informel en général et celui des hydrocarbures en particulier sont des réalités immuables qu'il faut :

- Instaurer un cadre d'échange entre les acteurs de ce secteur ;
  
- Renforcer la politique de moralisation de la vie publique ;
  
- Proposer des mesures de reconversion adéquates aux acteurs, par la définition d'une autre activité génératrice de revenus ;
  
- Accorder des conditions incitatives aux opérateurs qui veulent installer des stations-service à l'intérieur du pays en général et dans ladite commune en particuliers.

## **Conclusion**

L'objectif général de recherche de ce travail est de contribuer à l'évaluation des apports de la vente illicite de l'essence dans l'économie de la commune d'Avrankou. Le commerce informel d'essence au Bénin connaît un essor remarquable ces dernières années du fait du dynamisme des principaux acteurs que sont l'État et les trafiquants.

Ce commerce illicite de l'essence dans les régions frontalières au Nigeria constitue l'un des activités stratégiques dont l'impact sur le développement économique et social est indéniable. Ainsi, l'émergence du commerce informel a été favorisée en premier lieu par le positionnement géographique de la commune d'Avrankou, frontalière au Nigéria et par les solidarités ethniques qui ont permis la constitution de puissants réseaux marchands.

Ensuite, la population de la commune d'Avrankou mobilise une partie de ses ressources par la vente. Ainsi, 80% des enquêtes ont affirmé que ce commerce informel est rentable.

En effet, bien que cette activité procure de revenu substantiel à la population elle n'est pas sans conséquence sur cette dernière. Par exemple le commerce frauduleux d'essence à plomb est à l'origine de nombreux cas d'incendie dans la commune et de la pollution atmosphérique qui nuit gravement à la santé à travers les diverses maladies respiratoires qu'elle engendre.

Enfin, la présente étude soulève une préoccupation qu'il convient d'approfondir par d'autres à savoir la reconversion des agents directement impliqués dans ce secteur afin de bien concilier les objectifs sociaux et économiques des activités informelles dans ladite commune.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1-Adair, P. (2002b) 'L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail', Cahiers du GRATICE, 22 : 95-126.
- 2-Adair, P., Bellache Y. (2012) Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre, Régions et développement, 35 - Adair, P., Emploi informel et secteur privé en Algérie : contraintes et gouvernance de la création d'entreprises.
- 3-Adom, K.(2012), Evaluating the motives of informal entrepreneurs in Koforidua, Ghana Journal of Developmental Entrepreneurship 17 (1) 1250005 © World Scientific Publishing Company.
- 4-Brilleau A., S. Coulibaly, F. Gubert, O. Koriko, M. Kuepie, E. Ouedraogo (2005) Le secteur informel : Performances, insertion, perspectives, enquête 1-2-3, phase 21 STATECO 99.71-88.
- 5-Charmes J. (2003), Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel.
- 6-Diata H., A.N'gakosso (2007) L'intégration et la Nécessité d'une Transition Fiscale : Cas de la TVA dans les Pays de l'Union africaine. Revue Africaine de l'Intégration, 1(1), janvier. 76-95.
- 7-DURKHEIM Emile, 1937, les règles de la méthode sociologique, Quadrige, PUF, 11<sup>ème</sup> édition, 149 pages.
- 8-Documents d'Étude et recherche Version Provisoire, BCEAO, Le marché formel des produits pétroliers au Bénin : Diagnostique et prospection pour sa restructuration, mars 2006, 53 pages
- 9-Eyerusalem, S. (2011) Essays on Industrial Development and Political Economy of Africa Economic Studies Department Of Economics School of Business, Economics and Law University of Gothenburg. Issn 1651-4297 Online Printed In Sweden, K O Mpendiet 2011 202.

10-IGUE J. O. et AFOUDA S., 1992, L'État-entrepôt au Bénin commerce informel ou solution à la crise ? Paris, Karthala, 210 pages.

11-KALHOULE N. T., 2005, Les composantes sociales et politiques de la vente de l'essence dans l'économie informelle à Cotonou, Mémoire de maîtrise en Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi, FLASH, 116 pages.

12-KITI A., 1993, Le commerce des produits pétroliers d'origine nigériane au Bénin ; cas du département de l'Atlantique, Mémoire de maîtrise en Géographie, Université d'Abomey-Calavi, FLASH, 124 pages.

13-MORILLON V. et AFOUDA S., Le trafic illicite des produits pétroliers entre le Bénin et le Nigéria, vice ou vertu pour l'économie béninoise ? LARES, Cotonou, 136 pages.

Raffinot, M., (2001) « Motiver » et « chicoter » : l'économie politique de la pression fiscale en Afrique subsaharienne.

14-RODRIGUEZ-TORRES D., Juin 1998, Le Kenya le contrat social à l'abandon, Politique Africaine 70, Paris, Karthala.

15-Séruzier M., (2004) La mesure de l'économie informelle et sa contribution aux comptes des ménages. STATECO 98.37-49.

16-SOSSA K. L., 2004, La vente du carburant dans l'informel en zones périurbaines : cas de l'Arrondissement de Godomey au Bénin, Mémoire de DESS, Université d'Abomey-Calavi, CEFORP, 73 pages.

17-DITEND, Y., la dimension économique de l'emploi dans les PED cas de la RDC, Ed. P.U.L, Kinshasa, 2001, p.38.

## ANNEXES

### **Annexe1** : QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES VENDEURS DE L'ESSENCE DE CONTREBANDE DE LA COMMUNE D'AVRANKOU

Dans le cadre de notre mémoire de fin de formation du premier cycle à la Faculté des Sciences Économique et de Gestion(FASEG), nous sollicitons votre contribution pour l'amélioration de la qualité de l'étude sur le thème "ESSAI D'ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DU SECTEUR INFORMEL DANS LA DIMINUTION DU CHÔMAGE AU BENIN : CAS DE LA VENTE DE L'ESSENCE DE CONTREBANDE DANS LA COMMUNE D'AVRANKOU".

Le caractère anonyme des renseignements recueillis sera scrupuleusement respecté.

Pour remplir ce questionnaire, nous vous demandons soit de répondre à la question posée, soit de cocher la réponse qui vous paraît le plus adaptée. Nous vous remercions pour votre contribution.

#### **I- Identification de l'enquêté :**

Q1-1 Habitez-vous dans la commune d'Avrankou

1-Oui      2-Non

Q1-2 Si oui dans quel Arrondissement

.....

Q1-3 Quel âge avez-vous ?

.....

Q1-4 Sexe du vendeur (se) de l'essence

M                      F                                           

Q1-5 Quelle est votre situation matrimoniale ?

Célibataire                                            Marié(e)                     

Veuf (ve)                                            Divorcé(e)                     

Q1-6 Combien d'enfants avez-vous à votre charge ?

.....

Q1-7 Quel est votre niveau d'instruction ?

Primaire                                            Secondaire                     

Supérieur                                            Aucun

II- Thème de l'enquête

Q2-1 Depuis combien d'année exercez-vous cette activité ?

.....

Q2-2 Quel est votre chiffre d'affaire ?

.....

Q2-3 Avez-vous des employés à votre charge ?

1- oui  2- non

Q2-4 Si oui combien sont-ils ?

.....

Q2-5 Combien gagnent-ils ?

.....

Q2-6 Où procurez-vous de l'essence ?

.....

Q2-7 A combien prenez-vous le litre ?

.....

Q2-8 Par quel moyen transportez-vous les produits ?

1- Moto  2- Camion

3- Pirogue  4- Autre à préciser

Q9 : Quel est le coût du transport d'un litre

.....

Q10 : Payez-vous des taxes ou impôts durant le transport ?

1-Oui  2-Non

Q2-11 Le prix des produits permettent-ils de couvrir les charges ?

.....

.....

Q2-12 Quel est alors votre revenu mensuel ?

.....

Q2-13 Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de votre activité ?

1-Oui  2- Non

Q2-14 Si oui, quel genre de difficulté ?

Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.

---

.....  
.....  
Q2-15 Pensez-vous abandonner cette activité ?

1- Oui

2-Non

Q2-16 Si non, pourquoi ?

.....  
.....

Q2-17 Serez-vous prêt à payer une somme comme consentement à payer pour la protection de votre activité ?

1- Oui

2- Non

Q2-18 Si oui quel est alors votre CAP ?

## Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.

### Annexe2 : Résultat d'estimation

```
. reg q2012 q2016 q2015 q204 q207 q103
```

Source	SS	df	MS	
Model	39.3195224	5	7.86390449	Number of obs = 150
Residual	27.6738109	144	.192179242	F( 5, 144) = 40.92
Total	66.9933333	149	.449619687	Prob > F = 0.0000
				R-squared = 0.5869
				Adj R-squared = 0.5726
				Root MSE = .43838

q2012	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
q2016	.9971135	.4588212	2.17	0.031	.0902191	1.904008
q2015	.7765411	.4423184	1.76	0.081	-.0977344	1.650816
q204	.2865099	.0425607	6.73	0.000	.2023855	.3706344
q207	-.0099551	.0021037	-4.73	0.000	-.0141131	-.005797
q103	.0818447	.0513689	1.59	0.113	-.0196899	.1833793
_cons	.8047963	1.372194	0.59	0.558	-1.907447	3.51704

```
. mfx
```

Marginal effects after regress

```
y = Fitted values (predict)
= 1.9933333
```

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[ 95% C.I. ]		X
q2016	.9971135	.45882	2.17	0.030	.097841	1.89639	1.08667
q2015	.7765411	.44232	1.76	0.079	-.090387	1.64347	1.90667
q204	.2865099	.04256	6.73	0.000	.203092	.369927	.853333
q207	-.0099551	.0021	-4.73	0.000	-.014078	-.005832	180.333
q103	.0818447	.05137	1.59	0.111	-.018837	.182526	2.14

## TABLE DES MATIÈRE

AVERTISSEMENT .....	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iv
SOMMAIRE .....	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUME.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE .....	3
Section 1 : Cadre théorique de l'étude .....	3
1-1 Problématique .....	3
1-2-Objectifs .....	5
1-2-1-L'objectif général .....	5
1-2-2-Les objectifs spécifiques .....	5
1-3-Hypothèses .....	5
1-4- Revue de la littérature.....	5
1-4-1- Clarification de quelques concepts.....	5
1-4-2-Revue théorique.....	9
1-4-3-Revue empirique .....	14
Section 2 : Méthodologie de l'étude .....	17
2-1- Collecte et traitement des données .....	18
2-2-Technique de dépouillement des données et outils d'analyse des données.....	19
2-3- Choix du modèle.....	19
2-4- Justification du choix des variables .....	20

Chapitre 2 : Cadre institutionnel de stage .....	21
Section 1 : La présentation de la commune d'Avrankou .....	21
1-1-Historique, mission et structure organisationnelle de la Mairie .....	21
A. Historique de la Commune .....	21
B. Mission de la Mairie d'Avrankou.....	24
C. Structure Organisationnelle de la Mairie.....	26
1-2- Les activités et les défis de la Mairie d'Avrankou.....	30
A. Les Activités.....	30
Les défis de la Mairie	31
Section 2 : Activités des stagiaires, Observation de stage et États des lieux des ressources .....	31
2-1- Activités des stagiaires .....	31
A. Secrétariat Administratif (SA).....	31
B. le Service de l'Information de la Communication des Archives et de la Documentation (SICAD) .....	32
2-2-Observation de stage et État des lieux des ressources .....	32
A. Observation de stage.....	32
B- Etat des lieux des ressources .....	34
Chapitre3 : Analyse des données et vérification des hypothèses .....	38
Section1 : Résultats et analyses des données .....	38
Section2 : Les effets néfastes du trafic illicite d'essence dans la commune d'AVRANKOU .....	43
Section 3: RÉSULTATS DE L'ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE.....	44
3-1 Validité économétrique du modèle .....	44
3-2 Interprétations des résultats.....	45
3-3 Vérification des hypothèses .....	45

Analyse de la contribution de la vente de l'essence de contrebande à la réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la commune d'Avrankou.

---

Recommandation.....	47
Conclusion.....	48
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	49
ANNEXES .....	51
TABLE DES MATIÈRE.....	55